

# Chauffe-eau Thermodynamique CET 200/300 TN



# NOTICE D'INSTALLATION ET FONCTIONNEMENT





Flashez ce code et accédez directement aux pièces détachées, notices, etc. de ce produit sur notre site de vente en ligne www.sav.clipsol.com

CP019467

22/03/14

V1.2

le soleil, votre énergie à vie

# SOMMAIRE

1.	. AVERTISSEMENT	
	1.1. Informations gé né rales	
	1.2. Conformité normative	3
	1.3. Sé curité	4
	1.4. Plaque signalé tique	6
2	. DESCRIPTIONS ET CARACTERISTIQUES DU CET	7
	2.1. Vue d'ensemble	
	2.2. Principe de fonctionnement	
	2.3. Dimensions	
	2.4. Donné es techniques	
	2.5. Composants :	
	2.5.1. Pièces dé taché es livré es avec le CET	10
	2.5.2. Equipement du ballon:	
	2.5.3. Equipement é lectronique et frigorifique	12
3.	. INSTALLATION DU CET	14
_	3.1. Ré ception, stockage et manutention	
	3.2. Local d'installation et branchements aé rauliques	
	3.2.1. Installation non gainé e	
	3.2.2. Installation avec le refoulement gainé vers l'exté ieur	
	3.2.3. Installation avec aspiration et refoulement gainé svers un autre local	17
	3.2.4. Installations tolé ré es mais non recommandé es	17
	3.2.5. Configurations interdites	
	3.3. Contraintes dimensionnelles	18
	3.4. Elé ments hydrauliques et raccordements	
	3.5. Qualité de l'eau	
	3.6. Elé ments é lectriques et raccordements	22
4.	. MISE EN ROUTE	24
	4.1. Remplissage du chauffe-eau	
	4.2. Mise en service et vé rification du bon fonctionnement.	
_	. FONCTIONNEMENT	
	5.1. Fonctionnement de base	
	5.2. Description des pictogrammes	
	5.3. Ré glage de l'heure	
	5.4. Ré glage du « TIMER »	
	5.5. Activation de la ré sistance d'appoint	
	5.6. Fonctionnement de la ventilation	
	5.7. Menu paramètres	
	5.7.1. Liste des paramètres	
	5.7.3. Description des dé fauts	
	·	
6.		
	6.1. Entretien	
	6.1.1. Contrat d'entretien	
	6.2. Sé curité thermique du ballon	
	6.3. Anode àcourant imposé	
	6.4. Diagnostique de pannes	31
7.	. GARANTIES & CONDITIONS GENERALES DE VENTE	33
	Durré s de garanties	
	Conditions gé né rales de ventes	

## 1. AVERTISSEMENT

Fé licitations pour l'achat de ce chauffe-eau Thermodynamique CLIPSOL!:

Toute l'é quipe CLIPSOL vous remercie pour votre confiance et nous espé rons que ce produit vous apportera satisfaction au quotidien.

#### 1.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cet appareil est destiné à la production d'eau chaude sanitaire dans un bâiment ré sidentiel. Il doit ê tre raccordé à un ré seau d'eau sanitaire et à un ré seau é lectrique. Des gaines pourront notamment ê tre utilisé es pour le raccordement aé raulique. Il est explicitement interdit de l'utiliser dans les locaux pré sentant un air mé langé et/ou alté ré par d'autres composé sageux et/ou particules solides. Son utilisation à d es fins autres que celles pré vues, et non conformes aux instructions du pré sent manuel, annulera automatiquement toute responsabilité directe et/ou indirecte du Fabricant et de ses distributeurs. Il est interdit d'utiliser cet appareil dans les endroits où il y a pré sence de gaz toxiques et inflammables. CLIPSOL ne peut ê tre tenu responsable des é ventuels dommages consé cutifs à un non respect des consignes mentionné s dans cette notice.

L'installation, àla charge de l'acheteur, doit ê tre ré alisé e par un professionnel qualifié pour la maipulation d'appareils frigorifiques, conformé ment aux normes en vigueur notamment le DTU - Plomberie 60-1 additif 4 (NFP 40-201ou RGIE) et aux prescriptions de la pré sente notice. Le fabricant est responsable de la conformité de l'appareil aux directives, lois et normes de fabrication qui le concernent et en vigueur au moment de la première mise sur le marché de l'appareil. La connaissance et l'observation des dispositions lé gales et des normes techniques relatives au dimersionnement, àl'installation et àla maintenance so nt à la charge exclusive des diffé rents intervenants dars ces domaines. Les ré fé rences àdes lois, normes, ou règles techniques cité es dans la pré sente notice sont fournies à titre indicatif; une modification de ces dispositions lé gales ne constitue en aucun cas une obligation du fabricant de modifier la pré sente notce ou d'informer des tiers. Le ré seau d'alimentation é letrique auquel l'appareil est raccordé et l'installation é lectrique doivent ê tre respectivement conformes axu normes EN50-160 et NFC 15-100, sous peine de non application de la garantie.

Les CET 200/300 TN ne doivent ê tre ni stocké s ni istallé s àl'exté rieur exposé aux intempé ries mais alns un local ne pré sentant pas de risque de gel.

On appelle « installateur » la personne prenant en charge l'installation du CET et la réalisation des raccordements hydrauliques et é lectriques ainsi quele dé marrage et la configuration de l'installation. On appelle « utilisateur » le client final àdestin ation duquel l'installation est destiné e et ayant mandaté une socié té pour lui livrer et installer le maté riel.

L'installateur doit exposer le fonctionnement du CET 200/300 TN à l'utilisateur (client) et lui remett re la notice utilisateur àla fin des travaux en lui dema ndant d'en prendre connaissance.

L'ensemble des photos de ce document ne sont pas contractuelles. Ce document est susceptible d'é voluer sans pré avis.

#### Acronymes:

CET: Chauffe-eau Thermodynamique HC: Heures Creuses PAC: Pompe A Chaleur

RT : Ré glementation Thermique. HP : Heures Pleines

#### 1.2. CONFORMITÉNORMATIVE

L'appareil est conforme aux normes suivantes :

EN 55014-1: 2006+ A1: 2009/ Eletromagnetic compatibility – Requirements for household appliances, electric tools and similar apparatus – Part 1: Emission

EN 61000-3-2: 2006+ A1: 2009+ A2: 2009/ Electromagnetic compatibility (EMC) – Part 3-2: Limits – Limis for harmonic current emissions (equipment input current <= 16A per phase).

EN 61000-3-3: 2008/ Electromagnetic compatibility (EMC) – Part 3-3: Limits – Limitation of voltage changes, voltage fluctuations and flicker in public low voltage supply systems, for equipment with rated current <= 16A per phase and not subject to conditional connection.

EN 55014-2: 1997 +A1: 2001 +A2: 2008/ Electromagnetic compatibility – Requirements for households appliances, electric tools and similar apparatus – Part 2: Immunity – Product family standard.

EMC Directive 2004/108/EC: Cet appareil est conforme à la cette directive concernant la compatibilité é lectromagné tique.

EN 60335-1 :2002 +A11 :2004 + A1 :2004 + A12 :2006 + A2 :2006 + A13 :2008 + A14 :2010 Household and similar electrical appliances – safety – Part 1 : General requirements.

EN 60335-2-21:2003 + A1:2005 + A2:2008 Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-21: Particular requirements for storage water heaters.

EN 60335-2-40:2003 + A11:2004 + A12:2005 + A1:2006 + A2:2009 Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-40: Particular requirements for electrical heat pumps, air conditioner and dehumidifier.

EN 62233:2008 Measurement methods for electromagnetic fields of household appliances and similar apparatus with regards to human exposure.

Directive basse tension 2006/95/EC: Cet appareil est conforme à cette directive concertant les appareils basse tension.

Directive 2002/95/CE (RoHS): Cet appareil est conforme à cette directive concernant les restrictions relatives àl'utilisation de substances dangereuses dans les é quipements é lectriques et é lectroniques.

Directive 2002/96/CE (DEEE): Le symbole représentant une poubelle barré e d'une croix qui se trouve sous l'appareil indique que ce produit en fin de vie ne doit pas ê tre traité comme un déchet domestiœu Il doit ê tre envoyé dans un centre de recyclage pour papareils é lectriques et é lectronique ou remis à votre revendeur lors du remplacement par un maté riel neuf

#### 1.3. SÉCURITÉ

#### Symboles:



**RECOMMANDATIONS** 



DANGER: LE NON RESPECT DES CONSIGNES PEUT ENTRAINER DES BLESSURES, DES CHOCS ELECTRIQUES OU LA MORT



PERSONNEL QUALIFIE UNIQUEMENT



INTERDICTION



Cette notice fait partie inté grante de l'appareil et par consé quent elle doit ê tre conservé e avec soin et devra toujours accompagner l'appareil mê me en cas de cession de celui-ci à un autre proprié taire ou utilisateur ou d'un transfert sur une autre installation. En cas de dé té rioration ou de perte de la notice, en demander un duplicata au constructeur.



Tous les travaux de ré paration ou d'entretien doivent ê tre effectué s par du personne agré e CLIPSOL ou par un professionnel qualifié en se conformant aux instructions fournies dans cette notice. Ne pas modifier ou dé monter l'appareil car cela peut entraîner des risques. Le constructeur de l'appareil ne saurait ê tre tenu pour responsable des é ventuels dommages provoqué s.



Après avoir dé ballé l'appareil, il est important devé rifier qu'il est complet et en bon é tat. En cas de non-conformité , s'adresser au vendeur del'appareil.

	L'installation des appareils CLIPSOL doit ê tre effetué e par une entreprise agré e, conformé ment à la loi. Celle-ci, à la fin des trava ux, doit dé livrer au proprié taire une dé claration de conformité de l'installation attestat que celle-ci a é té ré alisé e selon les règles de l'art, et conformé ment aux normes en vigueur et aux indications fournies par CLIPSOL dans cette notice.
!	Installer l'appareil sur un sol plan, non soumis aux vibrations. Ne pas endommager, lors du forage de la paroi, les câbles é lectriques ou les tuyaux.
!	Toute opé ration de maintenance, de ré paration ou dedé placement de l'appareil doit ê tre faite par un personnel qualifié .
!	Le constructeur rejette toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle pour les dommages causé s aux personnes, animaux ou objets dus àdes erreurs d'installation, de ré glage ou d'entretien ou àune utilisation anormale.
	L'appareil ne doit pas ê tre utilisé par des enfantsou des personnes handicapé es non assisté es.
	Il est interdit de toucher l'appareil lorsqu'on a les pieds nus ou une partie quelconque du corps mouillé ou humide.
<u> </u>	Avant toute opé ration d'entretien ou de nettoyage de avant d'accé der aux parties internes de l'appareil, couper l'alimentation é lectrique de l'appareil au niveau du disjoncteur ou en dé branchant la prise de courant.
	Il est interdit de modifier les dispositifs de sé curité ou de ré glage sans l'autorisation et les instructions du constructeur de l'appareil.
	Il est interdit de tirer, dé tacher, tordre les câbles é lectriques sortant de l'appareil, mê me lorsque celui-ci est dé branché.
	Il est interdit de monter sur l'appareil, de s'y asseoir et/ou d'y poser des objets. Il est interdit de vaporiser ou de projeter de l'eau directement sur l'appareil.
	Il est interdit de disperser, abandonner ou laisser àla porté e des enfants le maté riau de l'emballage car il est une source possible de danger.
<u></u>	Avant de dé marrer l'appareil s'assurer qu'il est correctement relié é lectriquement à la terre, que les câbles é lectriques installé s sont de section adé quate par rapport à la puissance et qu'ils sont correctement proté gé s. S'asurer que l'ensemble de l'installation àlaquelle est raccordé le CET est conforme aux ré gementations en vigueurs.
<u> </u>	L'installation de l'appareil doit se faire dans un local é quipé d'une ventilation pour é viter l'asphyxie en cas de fuite de fluide ré frigé rant.
!	L'appareil doit ê tre installé dans un local non chaffé mais ne présentant aucun risque de gel. Si lors d'une absence prolongé e l'appareilest arrê té et le local présente un risque de gel, il est impératif de le vidanger.
<u></u>	L'appareil ne doit pas ê tre installé àproximité dine source de gaz inflammable.
<u></u>	En cas de disfonctionnement, d'odeur anormale ou de fumé e sortant de l'appareil, couper l'alimentation é lectrique pour mettre l'installation en sé curité et appeler un technicien.

#### 1.4. PLAQUE SIGNALÉTIQUE

# **CET 200L**

# CET 300L

# CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE

TENSION/FREQUENCE:	230V~/50Hz
RESISTANCE A L'HUMIDITE:	IPX1
RESISTANCE AUX CHOCS ELECTRIQUE:	1
PUISSANCE THERMIQUE MAXIMUM (PAC)	1.8kW
PUISSANCE ELECTRIQUE CONSOMMEE (	PAC): 0.46kW
INTENSITE CONSOMMEE (PAC):	2.0A
PUISSANCE RESISTANCE ELECTRIQUE:	1.5kW
PUISSANCE TOTALE CONSOMMEE (CET):	2.05kW
INTENSITE TOTALE CONSOMMEE (CET):	8.92A
REFRIGERANT/QUANTITE:	R134a/950g
CAPACITE RESERVOIR D'EAU:	200L
PRESSION MAXIMUM DE SERVICE:	0.7MPa
PRESSION D'EPREUVE DU RESERVOIR:	1.0MPa
TEMPERATURE D'EAU CHAUDE NOMINAL	E: 55℃
TUYAU D'ENTREE/SORTIE D'EAU:	3/4inch
BRUIT:	45dB(A)
POIDS NET:	94 kg
PRESSION CIRCUIT PAC (BASSE):	1.3MPa
PRESSION CIRCUIT PAC (HAUTE):	2.1MPa
NUMERO USINE: SUR LE CODE BARRE	

CHAUFFE EAU	<b>THERMODYNAMIQUE</b>	

TENSION/FREQUENCE:	230V~/50Hz
RESISTANCE AL'HUMIDITE:	IPX1
RESISTANCE AUX CHOCS ELECTRIQUE:	I
PUISSANCE THERMIQUE MAXIMUM (PAC)	1.8kW
PUISSANCE ELECTRIQUE CONSOMMEE (I	PAC): 0.46kW
INTENSITE CONSOMMEE (PAC):	2.0A
PUISSANCE RESISTANCE ELECTRIQUE:	1.5kW
PUISSANCE TOTALE CONSOMMEE (CET):	2.05kW
INTENSITE TOTALE CONSOMMEE (CET):	8.92A
REFRIGERANT/QUANTITE:	R134a/950g
CAPACITE RESERVOIR D'EAU:	300L
PRESSION MAXIMUM DE SERVICE:	0.7MPa
PRESSION D'EPREUVE DU RESERVOIR:	1.0MPa
TEMPERATURE D'EAU CHAUDE NOMINAL	E: 55℃
TUYAU D'ENTREE/SORTIE D'EAU:	3/4inch
BRUIT:	45dB(A)
POIDS NET:	105kg
PRESSION CIRCUIT PAC (BASSE):	1.3MPa
PRESSION CIRCUIT PAC (HAUTE):	2.1MPa
NUMERO USINE: SUR LE CODE BARRE	

DATE DE FABRICATION: SUR LE CODE BARRE









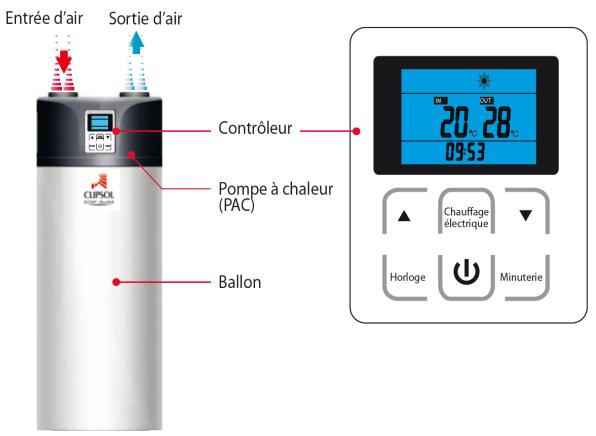
Les principales informations techniques sont indiqué es sur la plaque signalé tique de l'appareil. Le marquage CE atteste de la conformité aux directives europé ennes (voir le paragraphe « conformité s normatives »).

La plaque signalé tique est positionné e sur la cuvedu CET.

DATE DE FABRICATION: SUR LE CODE BARRE

# 2. DESCRIPTIONS ET CARACTERISTIQUES DU CET

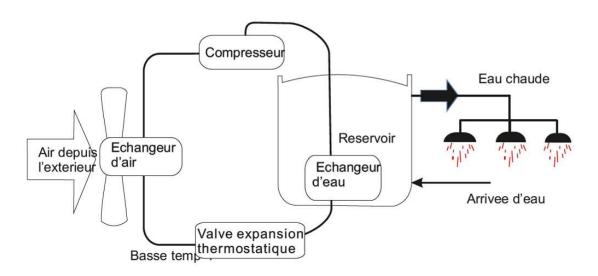
#### 2.1. VUE D'ENSEMBLE



L'entré e et la sortie d'air peuvent ê tre inversé es n fonction du positionnement du capot.

## 2.2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le chauffe-eau thermodynamique (qu'on appellera CET) est l'association d'un ballon de stockage d'eau avec une pompe àchaleur air/eau (qu'on appellera P AC) inté gré e en partie supé rieure du ballon. La PAC se compose d'un é vaporateur, d'un compresseur, d'uncondenseur et d'un dé tendeur.

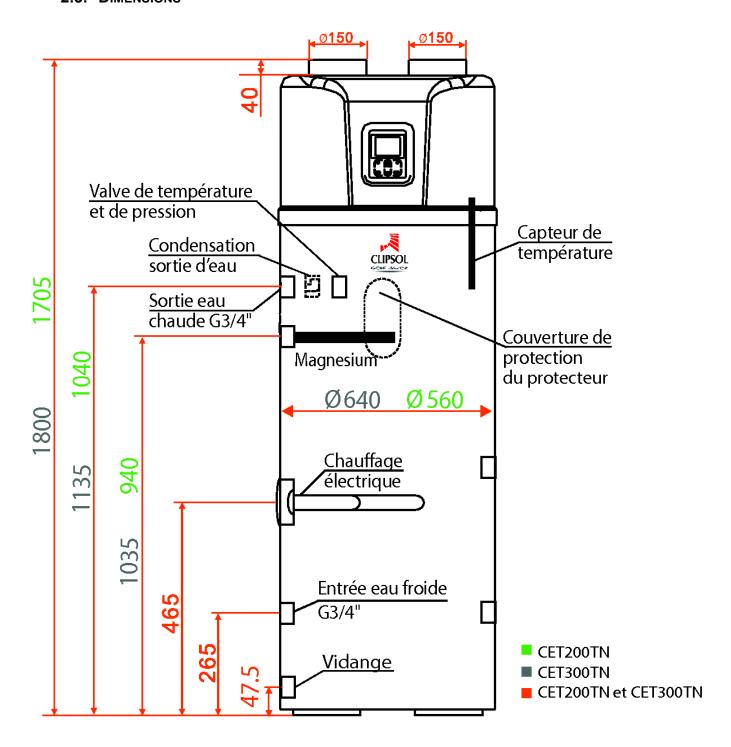


L'air, grâce àun ventilateur pé nètre dans l'appare il au niveau de l'é vaporateur. Le fluide frigorigère pré sent dans l'é vaporateur s'é vapore en ré cupé rant les caliæs de l'air aspiré. Ce fluide frigorigène est ensuite comprimé dans le compresseur et sa tempé rature augmente. Le fluide frigorigène passe ensuite dans un condenseur (enroulé autour de la cuve) où il se condense en é vacuant la chaleur vers l'eau chaude

sanitaire. Enfin, le fluide frigorigène se détend dans le détendeur et se refroidit. Il est dirigé ves l'é vaporateur où un nouveau cycle recommence.

La PAC est un système performant et é conomique quiré cupère l'é nergie contenue dans l'air pour chauffe l'eau chaude sanitaire. Elle fournit dans des conditions de tempé ratures favorables jusqu'àtrois fois plus d'é nergie qu'elle n'en consomme. Ainsi, la priorité pour chauffer l'eau chaude sanitaire est donné e à la PAC, qui fonctionnera pour des tempé ratures d'entrée d'air entre -5°C et 40°C. Si la tempé rature de l'é vaporateur est infé rieur à -3°C, la PAC entame les cycles de dé givrage afin de continuer à chauffer le ballon. La ré sistance é lectrique peut ê tre utilisépeur complé ter la PAC lors de tempé ratures très foides.

## 2.3. DIMENSIONS



## 2.4. DONNÉS TECHNIQUES

DONNEESTECHNIQUES	CET200TN	CET300TN
Volume de stockage (litres)	200 L	300 L
Puissance de chauffe de la PAC (W) <sup>(2)</sup>	180	0 W
Puissance moyenne absorbée par la PAC (W)	460	) W
Puissance de l'appoint électrique (W)	150	0 W
Alimentation électrique	230V	50Hz
Consommation électrique nominale (A)	8.9	2 A
Protection électrique installée sur l'alimentation (A)	16	A
Température de fonctionnement pour l'air entrant (°C)	-5°C/	+40 ℃
Plage de température du local (°C)	0°C/ -	+40 °C
Température maximale du réservoir (°C)	85 °C	
Plage de température admissible de l'eau froide (°C)	+2°C/ +60 °C	
Plage de pression admissible du réseau d'eau froide (MPa)	0,15 MPa / 0,7 MPa	
COP selon norme EN16147 (air ambiant à 15°C)	2,47 2,43	
Ruide frigorigène : Type	R134A	
Fluide frigorigène : Quantité (kg)	0.95 Kg	
Pression acoustique à 2m en champ libre non gainé (dB) (1)	39 dB	
Pression acoustique à 1m en champ libre non gainé (dB) (1)	45 dB	
Débit d'air de la ventilation (m <sup>3</sup> /h)	350 m <sup>3</sup> / h	
Pression d'air disponible pour la ventilation (Pa)	40 Pa	
Diamètre des conduites d'air à raccorder (mm)	150 mm	
Diamètre des raccordements hydrauliques	3/ 4"	
Poids du chauffe-eau à vide (kg) 94 Kg 105		105 Kg
Dimension du chauffe-eau H x I (mm)	1705 x 560 mm	1800 x 640 mm

<sup>(1)</sup> Le niveau sonore dé pend de son environnement

DONNES POUR Th-BCERT2012	CET 200 TN	CET 300 TN
COP Pivot	2,82	2,84
UAS(W/K)	2,57	3,03
Pabs Pivot	0,52	0,47

Le modèle CET200TN est recommandé pour une utilisaton classique de 2 à 3 personnes.\* Le modèle CET300TN est recommandé pour une utilisaton classique de 4 à 6 personnes.\*

<sup>(2)</sup> Dans les conditions de tempé rature suivantes :Ambiances 15℃ / Eau froide 15℃ / Eau chaude 45℃

<sup>\*</sup>Sur la base de 50l/jour/personne d'eau chaude à40° C pour les conditions suivantes : Consommation ré partie 50% le matin et 50% le soir Mode de fonctionnement PAC + ré sistance Paramètre 0 (consigne) =60°C Paramètre 3=0 Pas d'utilisation du TIMER (minuterie)

# 2.5. COMPOSANTS:

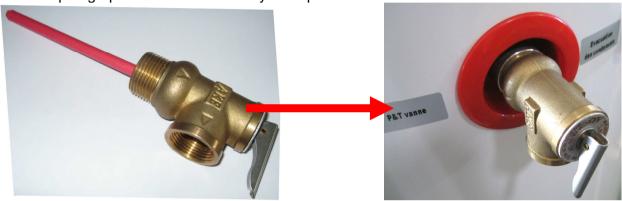
# 2.5.1. PIÈCES DÉTACHÉS LIVRÉS AVEC LE CET

Le CET est livré ave :

- Sa notice
- Une vanne de sé curité « P&T »
- 2 raccords dié lectriques
- · Un raccord pour l'é vacuation des condensats

#### Vanne « P&T »:

La vanne de sé curité é vacue le ballon en cas de déassement de la pression maximal de 7 bar ou de la tempé rature maximal de 90°C. Installer cette vanne sur le raccord pré vu pour et indiqué par « P&T vanne ». Sur la sortie de la vanne raccorder un flexible en pente continue vers l'é vacuation des eaux usé es. Voir le paragraphe « raccordements hydrauliques ».



#### Raccords dié lectriques :

Il est pré conisé d'installer les 2 raccords dié le**ct**ques fournis sur l'arrivé e d'eau froide et le dé **p**art d'eau chaude pour se proté ger des effets de corrosion galvanique. La fillasse tient mal sur le polyamide, le té flon ou une colle spé cialisé e sont recommandé s.

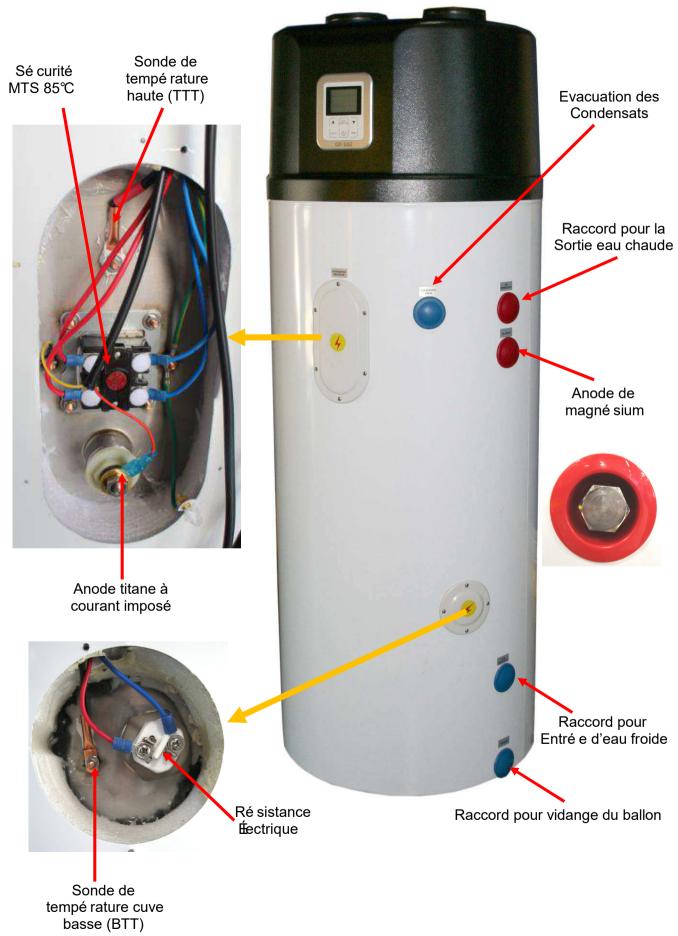


#### Raccords é vacuation condensat :

Le raccord d'é vacuation des condensats est àinstaller sur la sortie correspondante àcette é vacuation. Y raccorder ensuite un tube en pente continue vers le bas jusqu'àl'é vacuation des eaux usé es. Installer un siphon. Voir le paragraphe des raccordements hydrauliques.



# 2.5.2. EQUIPEMENT DU BALLON:



# 2.5.3. EQUIPEMENT ÉECTRONIQUE ET FRIGORIFIQUE

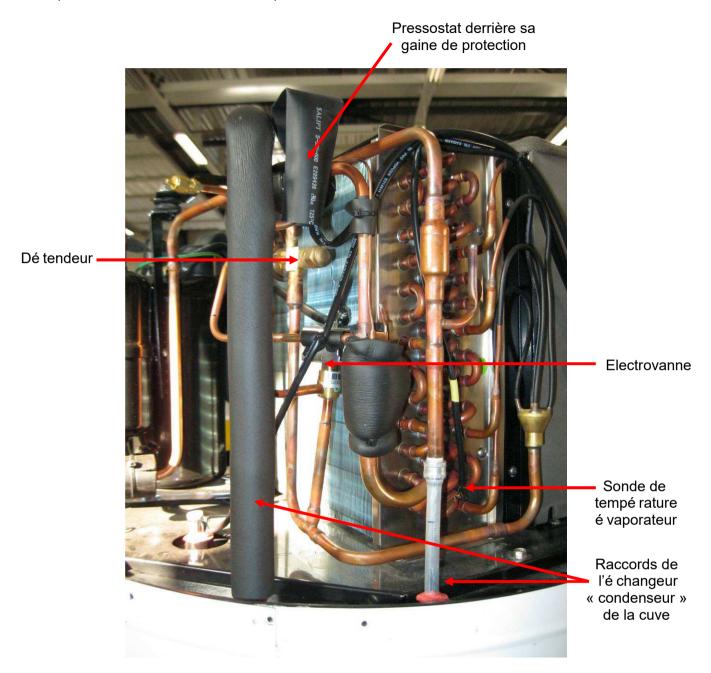


La carte de régulation é lectronique se trouve derrère le capot plastique noir sur lequel est affiché le sché ma é lectrique.



Pour plus d'information voir le sché ma é lectrique d système dans le paragraphe « Elé ments é lectrique et raccordements »

Le circuit frigorifique ne demande aucune intervention né anmoins en cas de besoins la photo suivante donne la position de certains é lé ments importants.



# 3. INSTALLATION DU CET

#### 3.1. RÉCEPTION, STOCKAGE ET MANUTENTION

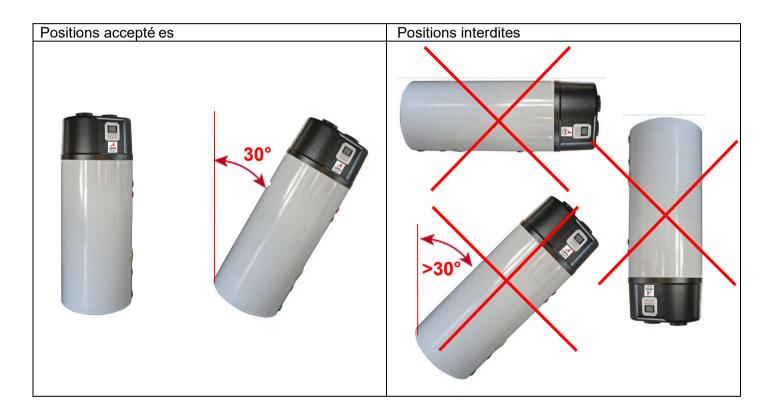
L'appareil doit ê tre stocké et transporté dans sommballage d'origine en position verticale et vide d'eau. Le stockage doit se faire dans un local hors gel.

Lors de la manutention il est important de prendre des pré cautions contre le basculement du CET à cause de son centre de gravité assez haut.

Lors de la manutention il est recommandé de garderle CET vertical et de le dé placer avec un diable. Pour les escaliers des cordes ou courroies de transports peuvent ê tre utilisé es.



Si le CET doit ê tre incliné, ne pas dé passer 30° parapport àla verticale. Après avoir é té incliné le CET doit ê tre laissé au minimum 1h en potion vertical avant de le mettre en fonctionnement. Ne jamais incliner le CET au delà de cet angle, le fonctionnement du circuit frigorifique serait compromis.



Il est recommandé de contrôer soigneusement l'appareil àsa ré ception, afin de dé tecter un ou plusieurs é ventuels dommages causé s pendant le transport. Sidommages il y a, ceux-ci devront ê tre communiqué s au transporteur, en formulant des ré serves sur le bordereau de livraison et en spé cifiant le type de dommage pré sent.

TILXMATCH" XTR

Un indicateur d'inclinaison « TILT WATCH » est apposé sur l'emballage S'il est de couleur rouge, l'angle d'inclinaison maximum a é té dé passé, le CET doit ê tre refusé.

Si l'indicateur d'inclinaison « TILT WATCH » est rouge, la garantie ne pourra pas fonctionner en cas de dé faillance sur l'apparei.

Le produit est livré avec :

- · Vanne pression/tempé rature de sé curité .
- · Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien.
- · Documents de garantie.

#### 3.2. LOCAL D'INSTALLATION ET BRANCHEMENTS AÉRAULIQUES

Pré conisations sur le local d'installation :

- Le local d'installation du CET doit ê tre isolé dela maison pour é viter les pertes thermiques de celèci.
- Aucun appareil né cessitant de l'air pour son fonctionnement (chaudière ou chauffe-eau à gaz à chambre ouverte...) ne doit se trouver dans le mê me dcal que le CET.
- La surface sur laquelle est installé le CET doit être plane et suffisamment solide pour en supporter le poids rempli en eau (400kg environ). Cette surface ne doit pas pré senter de vibrations.
- Le lieu d'installation ainsi que les circuits é lectriques et hydrauliques raccordé s au CET doivent êre conformes aux normes en vigueurs.
- L'appareil ne doit pas ê tre exposé directement oundirectement aux rayonnements solaires (à travers un vitrage par exemple).
- L'appareil et l'air d'aspiration ne doivent pas ê te exposés à des milieux agressifs tels que les poussières ou des vapeurs acides.
- L'appareil doit ê tre installé le plus près possible des points de consommation d'eau chaude pour limiter les pertes dans les conduites.

Pré conisation en cas d'utilisation de gaines pour è circuit aé raulique :

- Diamètre recommandé : 150mm.
- Ne pas installer plus de 10m de gaine au total.
- A noter qu'un coude à 90° est é quivalent à 1,5m de gaine. Il est pré fé rable de ne pas installer plus de 2 coudes au total.
- Utiliser de la gaine rigide de pré fé rence et isolé pour é viter la condensation.
- Raccorder les gaines àl'appareil grâce àun colli er ou une bande adhé sive.
- Les gaines ne doivent pas exercer d'efforts sur l'appareil.
- Les gaines doivent é viter la recirculation d'air entre le refoulement et l'aspiration.
- Les gaines doivent ê tre protégées pour é viter l'**in**usion de matériaux de toutes sortes dans l'appareil
- Les gaines ne doivent pas ê tre é quipé es de grilles se soufflage/aspiration qui puissent ê tre fermé es.

#### 3.2.1. INSTALLATION NON GAINEE

# Ce type d'installation doit ê tre ré alisé e dans urobal <u>non chauffé</u> et hors gel de volume supé rieur à 20m³.

C'est le type d'installation le plus simple, puisqu'il ne né cessite aucune gaine. Il permet donc de récupé rer les calories d'une buanderie (lave linge et sèche linge) et d'y dé shumidifier l'air, de ré cupé rer les calories gratuites du sol et du sous-sol d'une cave àvin et de maintenir celle-ci àbasse tempé rature, ou aussi de ré cupé rer les calories des moteurs chauds des vé hides et des appareils é lectromé nagers dans un garage.

Cependant, le refoulement de l'air vers l'inté rieurdu local va rafraichir ce local toute l'anné e.

Cette configuration d'installation est donc inté ressante pour une cave àvin (ou pour tout local né cessitant un rafraichissement toute l'anné e), pour une buanderie (pour y dé shumidifier l'air) ou pour tout autre local où le rafraichissement de l'air n'est pas un problème (garage par exemple). Elle est aussi inté ressante pour les climats avec des hivers rudes, pour lesquels il faut é viter une dé pression du local en hiver.

ATTENTION, afin d'éviter un effet de recyclage de lair froid sortant du CET vers l'air entrant, notamment si le local a une hauteur faible (infé rieure à2,5 m environ), il est pré fé rable d'utiliser un ou deux coude à 90° sur l'entré e et/ou la sortie d'air, dirigé s de manière à é loigner l'entré e et la sortie d'air.



3.2.2. INSTALLATION AVEC LE REFOULEMENT GAINÉVERS L'EXTÉRIEUR

# Ce type d'installation doit ê tre ré alisé dans un toal <u>non chauffé</u> et hors gel de volume supé rieur à 20m³.

Il est aussi possible de rejeter l'air vers l'exté lieur ou vers un autre local non chauffé. Cela cré ené anmoins une dé pression du local qui né cessite la pré sence 'dentré es d'air suffisantes et engendre un refroidissement du local surtout en hiver et sur une partie des mi-saisons (printemps et automne). En hiver, l'air exté rieur est bien souvent plus froid que celui rejeté par le CET. Les performances de l'apparel

pendant cette pé riode peuvent ê tre moins bonnes qu'avec la configuration pré cé dente. A l'inverse, **e** é té , la circulation d'air plus chaud depuis l'exté rieur permet au CET de fonctionner avec de meilleurs performances que la configuration pré cé dente. Si l'air est diretement rejeté à l'exté rieur, il ne permettra pas de rafrachir le local.

Cette configuration d'installation n'est pas recommandé e pour un climat avec des hivers rudes (ré gions du Nord de la France et montagnardes, typiquement les zones H1a, H1b et H1c dé finies par la RT2005 repré senté es sur la carte ci contre) et ne permet pas un rafraichissement du local toute l'anné e (cave à vin par exemple) à cause de l'entré e d'air assez chaud en é té. Elle peut ê tre inté ressante se souffle de l'appareil dans le local de puisage d'air est un problème, si peu d'entré es d'air sont disponibles ou si le climat est assez favorable (climats du 1/3 sud de la

France, àsavoir les zones H2c, H2d et surtout H3 d é finies dans la RT2005

# 3.2.3. INSTALLATION AVEC ASPIRATION ET REFOULEMENT GAINÉS VERS UN AUTRE LOCAL

Le local utilisé pour l'aspiration et le refoulement doit ê tre<u>non chauff</u>é et hors gel de volume supé rieur à 20 m<sup>3</sup>.

Dans cette configuration, il faut bien veiller àé loigner la sortie d'air de l'entré e d'air. Privilé gèr une entré e d'air plus haute que la sortie d'air. Cette configuration d'installation est donc inté ressante pour un pré lèvement de l'air dans une cave àvin (ou pour tout local né cessitant un rafraichissement toute l'anné e), pour une buanderie (pour y dé shumidifier l'air) ou pour tout autre local où le rafraichissement de l'air n'est pas un problème (garage par exemple).

Le local d'installation du CET peut ê tre infé rieuà 20 m 3.



Il est aussi possible d'installer l'aspiration dans un local adjacent <u>non chauffé</u> et le refoulement vers l'extérieur. Cela cré e né anmoins une dé pression duocal qui né cessite la présence d'entré es d'air suffisantes et engendre un refroidissement du local surtout en hiver et sur une partie des mi-saisons (printemps et automne).

#### 3.2.4. INSTALLATIONS TOLÉRÉS MAIS NON RECOMMANDÉS

Le raccordement de la gaine d'aspiration sur un vide sanitaire <u>n'est pas recommandé</u> pour les raisons suivantes :

- Le vide sanitaire doit avoir un volume supé rieurà20m3.
- Il y a un risque d'encrassement des filtres du CET.
- Il y a un risque d'augmentation des dé perditions de la maison et donc d'augmentation du chauffage en hiver.

L'aspiration et le refoulement gainé s sur l'air extérieur n'est pas recommandé pour les raisons suivaites :

- Les tempé ratures de fonctionnement en hivers seront très basses. La PAC fonctionnera avec un COP très faible et la ré sistance é lectrique sera très sollicité e. Il est pré fé rable de limiter cette configuration aux timats doux (zone H3 de la RT2005).



L'aspiration gainé e sur la VMC <u>n'est pas recommandée</u> pour les raisons suivantes :

- Le dé bit né cessaire au bon fonctionnement du CET(350m3/h) n'est gé né ralement pas atteint pour des VMC classique (150m3/h). Cela implique soit un mauvais fonctionnement du CET àdé bit ré duit, soit une VMC en sur-dé bit avec une augmentation desdé perditions de la maison.

Ce raccordement devrait ê tre réservé aux très granes maisons qui ont un débit de VMC nominal d'au moins 350m³/h.

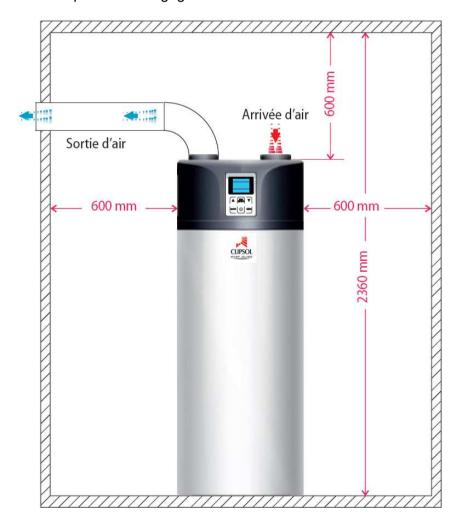
#### 3.2.5. CONFIGURATIONS INTERDITES

- Installation de l'appareil dans un local chauffé.
- Raccordement des gaines d'aspiration et de soufflage dans les combes. Si les combles sont mal isolé s on constate une augmentation des dé perditions et une possible condensation sur les plafonds.
- Aspiration de l'air exté rieur et refoulement en inté rieur. En hiver les performances sont faibles due àla tempé rature extérieur et le local est refroidi par le transfert d'air exté rieur vers l'inté rieur.
- Raccordement sur puits canadien. Les pertes de charges sont importantes, l'é quilibrage est difficile et il y a des risques dencrassement de l'é vaporateur.

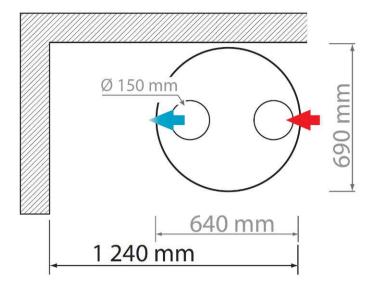


#### 3.3. CONTRAINTES DIMENSIONNELLES

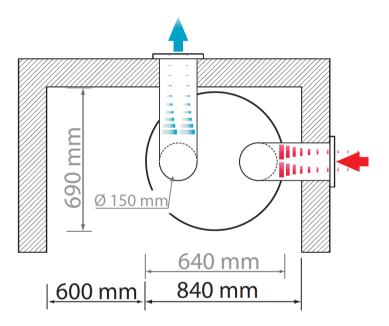
Des dé gagements minimum autours du CET sont àrespecter pour un bon accès àtous les é lé ments et une bonne circulation de l'air. Respecter les dé gagements du sché ma suivant.



Si le CET travail sur l'air de son propre local, garder les espacements de 600mm de chaque coté pour une bonne circulation de l'air.



Si le CET est gainé vers un autre local ou vers l'exté rieur, garder 600mm d'un coté. De l'autre coté, l'espacement peut ê tre ré duit à200mm.



Garder un espacement minimal de 50mm àl'arrière du CET.

# 3.4. ELÉMENTS HYDRAULIQUES ET RACCORDEMENTS



Il est impératif d'installer un **groupe de sé curité taré à 7 bar** sur le système. Ce groupe de sé curité doit ê tre conforme à la norme NFEN 1487. <u>Aucun organe de coupure (vanne, ré ducteur de pression…) ne doit sé parer le groupe de sé curité de l'entré e d'eau froide de la cuve.</u>

La sortie de la soupape de sé curité doit ê tre raccdé e à une é vacuation en pente continue vers le bas et dans un environnement sans risque de gel. La soupape de sé curité doit ê tre mise en fonctionnent au minimunune fois par an pour retirer les dé pâts de tartre et vé rifier qu'elle n'est pas bloqué e.

Il est pré conisé d'installer la vanne de sé curitéotirnie avec le CET.

**Installer une vanne** sur l'arrivé e gé né rale d'eau froide de manière à pouvoir isoler le système du ré seau d'eau en cas de maintenance.

L'installation doit comporter un ré ducteur de pression si la pression d'alimentation est supé rieure à 3 bar. Le ré ducteur de pression doit ê tre installé au dé ptade la distribution gé né rale, en amont du groupede sé curité et doit ê tre taré à 3 bar.

Le raccord infé rieur de l'appareil est pré vu pour à vidange totale en cas de maintenance. Installer une vanne d'isolation sur cette sortie. En aval de la vanne raccorder une é vacuation en pente continue vers le bas et dans un environnement sans risque de gel



Une sortie est pré vue pour l'é vacuation des condenats sur la partie haute de la cuve. **Raccorder cette sortie à une é vacuation sans vanne** en pente continue vers le bas et dans un environnement sans risque de gel. <u>Installer un siphon</u> sur cette é vacuation. Les vapeurs d'é gouts en l'absence de siphon pourraient endommaær l'appareil.

La ré glementation impose une tempé rature maximale de de 55°C aux points de puisages pré vus pour la toilette et une tempé rature maximal de 60°C pour les autres points de puisages.

Pour assurer le respect de ces limites il est recommandé d'installer un mitigeur thermostatique sur la distribution d'eau chaude entre le CET et les points de puisage. Le réglage recommandé est 55°C maximum.

Le mitigeur est aussi recommandé en cas d'utilisation de flexible (ex : PER) sur le circuit d'eau chaude. Il doit ê tre ré glé en fonction de la tempé rature maxime admissible dans ces tuyaux.

Pendant la chauffe, il est normal que de l'eau s'é œule de la soupape de sé curité. Pour é viter cette pre d'eau sanitaire, vous pouvez installer un vase d'expansion sanitaire type VEXBAL 25L gonflé à3 bar entre le groupe de sé curité et le chauffe eau.

Les raccordements hydrauliques doivent ê tre faits e conformité avec la norme DIN 1988.

La ré alisation d'un bouclage sanitaire est dé consdlé e pour les pertes thermiques et la surconsommation qu'il engendre.



Avant le raccordement à l'appareil procé der au nettoyage des tuyauteries afin d'é viter d'introduire dans la cuve des particules mé talliques ou autres ré sidus.

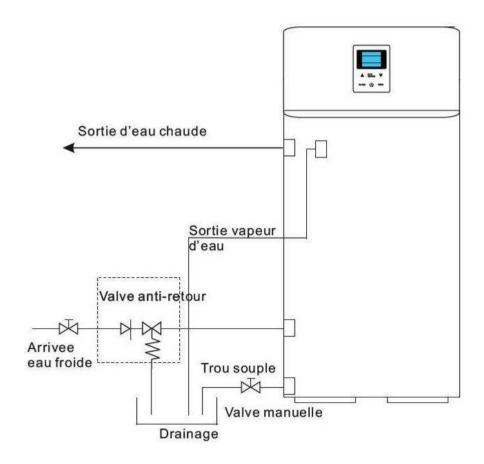


Ne jamais fermer l'entré e d'eau froide lorsque le ŒT est en fonctionnement. Les cycles de chauffe et de refroidissement peuvent mettre la cuve en dé pression et endommager le maté riel.



Il est pré conisé d'installer les raccords dié lectiques fournis avec le CET pour é viter la corrosion galvanique entre le cuivre ou laiton et l'inox. Le non respect de cette pré conisation entrainera l'annulation de la garantie.

Sché ma de repré sentation des é lé ments hydrauliquesage suivante :

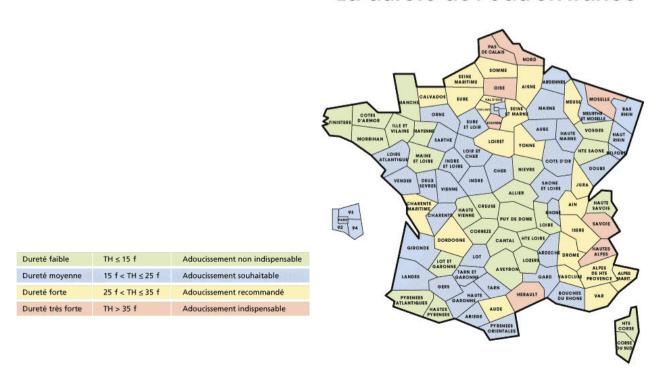


#### 3.5. QUALITÉDE L'EAU

La cuve en inox 304L supporte bien l'eau sanitaire dans la limite de 3mg/litre d'é lé ments chloré s. Audelà un risque de corrosion de quelques millimètres par an sur certains points faibles peut amener àpercer la cuve. Il est recommandé de prendre les pré cautionsné cessaires pour ne pas dé passer cette limite en concentration de chlores. Dans le cas inverse, la garantie ne sera pas maintenue.

Si votre installation se trouve dans une région cabaire (Th>25), il est recommandé d'installer un adoucisseur d'eau afin de pré server la duré e de viedes é lé ments hydrauliques et du Ballon. L'adoucis sur doit ê tre agré é pour la France, conforme aux règles n vigueur. Respecter les critères d'agressivité du DTU 60.1

La dureté de l'eau en france



#### 3.6. ELÉMENTS ÉLECTRIQUES ET RACCORDEMENTS



L'appareil ne doit jamais ê tre sous tension si la **a**ve n'est pas remplie d'eau.

Après la

imposé e

mise en service de l'appareil, l'alimentation ne doit pas ê tre coupé e pour assurer la production d'eau chaude et pour maintenir en fonctionnement l'anode à courant qui protège le ballon de la corrosion.

Les raccordements é lectriques doivent ê tre fait dans le respect des pré conisations de la norme NFC 15-100.

- 1) Sur le tableau é lectrique s'assurer de la pré se**rc**e d'une alimentation gé né rale 230V 50Hz avec disjoncteur diffé rentiel 30mA. Plage de tension admissible : 220V-240V
- 2) En aval du disjoncteur gé né ral, installer (ou véifier la pré sence) un disjoncteur 16A avec alimentation spé cialisé e pour le chauffe eau. La setion de câble doit ê tre de 2,5mm² minimum.
- 3) Amener cette ligne spé cialisé e jusqu'à l'emplacement du CET (à 0,6m du CET). Y installer une prise de courant spé cialisé e pour le chauffe-eau.
- 4) Vé rifier le bon fonctionnement de cette prise électrique (alimentation é lectrique 230V 50hz) puis couper le disjoncteur spé cialisé chauffe –eau. Brancher la prise é lectrique mâe du chauffe-eau sur le circuit spé cialisé installé pré cé demmentLaisser l'alimentation coupé e au niveau du disjoncteur tant que la cuve n'est pas remplie en eau.

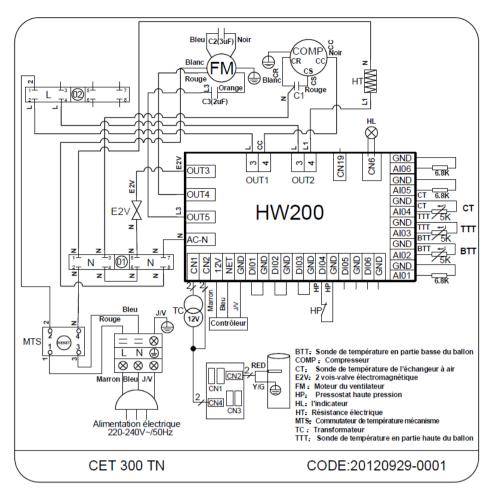
Sur la prise é lectrique du CET, un disjoncteur est installé dans le boitier repré senté sur la photo sixante. Appuyer sur le bouton de ce boitier coupe momentanément l'alimentation du chauffe-eau.



Sché ma é lectrique de la carte de ré gulation.

Aucun branchement n'est à ré aliser. Le sché ma est utile en cas de remplacement d'un composant dé fectueux (ex : sonde de tempé rature)

(Le sché ma est affiché sur le capot de protection de la carte é lectronique de régulation.)



SYMBOLE	DESCRIPTION
OUT1	Phase d'alimentation (3) – Phase de commande compresseur (4) – (230V AC)
OUT2	Phase d'alimentation (3) – Phase de commande résistance électrique (4) – (230V AC)
OUT3	Phase de commande de l'électrovanne du circuit PAC (230V AC)
OUT4	Phase de commande de la ventilation – Grande vitesse (230V AC)
OUT5	Phase de commande de la ventilation – Petite vitesse (230V AC)
AC-N	Neutre d'alimentation de la carte HW200
CN1 - CN2	Liaison vers transformateur 12V
12V - NET - GND	Liaison vers l'écran
DI01 – GND	Bornes en court circuit (pontage). Circuit ouvert = arrêt du fonctionnement.
DI02 – GND	Bornes en court circuit (pontage). Circuit ouvert = arrêt du fonctionnement.
DI03 – GND	Bornes en court circuit (pontage). Circuit ouvert = arrêt du fonctionnement.
DI04 – GND	Protection haute pression. Circuit ouvert = arrêt du fonctionnement.
DI05 – GND	Bornes non utilisées. En circuit ouvert
DI06 – GND	Bornes non utilisées. En circuit ouvert
AI01 – GND	Sonde non utilisée : résistance de 6.8kΩ
Al02 – GND	Sonde de température bas de cuve
Al03 – GND	Sonde de température haut de cuve
Al04 – GND	Sonde de température du circuit évaporateur
Al05 – GND	Sonde non utilisée : résistance de 6.8kΩ
Al06 – GND	Sonde non utilisée : résistance de 6.8kΩ
CN6	Diode d'indication du fonctionnement

# 4. MISE EN ROUTE

## 4.1. REMPLISSAGE DU CHAUFFE-EAU

- 1) S'assurer que l'alimentation é lectrique est coupé e.
- 2) Ouvrir un ou plusieurs robinets d'eau chaude qui a é té raccordé au chauffe-eau. Vé rifier que le la vanne de vidange et que la soupape du groupe de sé œrité sont bien fermé s.
- 3) Ouvrir la vanne d'alimentation d'eau froide
- 4) Le chauffe eau commence àse remplir et de l'air sort des robinets d'eau chaude. Attendre qu'il n'y ait plus que de l'eau qui sorte des robinets d'eau chaude pour les fermer.
- 5) S'assurer de la bonne é tanché ité des raccords quont é té ré alisé s. Mettre en fonctionnement la soupape de sé curité pour é vacuer les ré sidus.

#### 4.2. MISE EN SERVICE ET VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT.

- 1) Mettre le chauffe-eau sous tension.
- 2) Vé rifier l'absence d'alarme (dé fauts). En cas d'alarme à l'é cran se reporter à la section correspondante aux alarmes dans cette notice.
- 3) L'é cran d'accueil apparait et affiche :
  - La tempé rature en partie basse du ballon proche del'arrivé e d'eau froide (IN).
  - La tempé rature en partie haute du ballon proche dela sortie d'eau froide (OUT).
  - L'heure est affiché e en bas de l'é cran.



- 4) Le logo apparait. La ventilation dé marre. Le système pré pare le dé marrage de la PAC. Après quelques secondes le logo apparait et on peut entendre le bruit du compresseur dé marrer. Si le système ne dé marre pas automatiquement après la mise sous tension, appuyer sur le bouton (1).
- 5) Une fois le système en fonctionnement se reporter au paragraphe correspondant au ré glage de l'heure ainsi que des paramètres (consigne de température, modes de fonctionnement...)

# 5. FONCTIONNEMENT

#### **5.1. FONCTIONNEMENT DE BASE**

Le bouton ( permet le dé marrage et l'arrê t de PAC.

A noter que lorsque l'on arrê te la PAC, la ré sistace é lectrique et é galement arrê té e. On peut né anmoila remettre en fonctionnement àl'aide du bouton de dé marrage de la ré sistance. Mê me àl'arrê t, la PAC put dé marrer toutes les 72h pour é viter le gel (sauf shors tension).

# Chauffage de l'eau avec la PAC

En fonctionnement, la PAC chauffe le ballon jusqu'à ce que la consigne ré glé e dans le menu paramètre (voir paragraphe des menus) soit atteinte en bas du ballon (sonde BTT bas du ballon).

#### Performance de la PAC

Plus la tempé rature de l'air est basse moins la PAC est performante. Attention il n'y a pas de tempé rature limite de fonctionnement. I est recommandé de ne pas ré gler la consigne à plus de 55°C. En hiver activer le fonctionnement de la ré sistance pour aider la PAC.



# Protection du compresseur - courts cycles

Entre l'arrê t et le redé marrage du compresseur (PAC3 minutes minimum sont né cessaire pour proté ger de compresseur. Si vous arrê ter et redé marrez immé diatment la PAC le logo sera affiché tant que le temps de 3 minutes n'est pas é coulé. La PAC dé marræ ensuite.

#### Protection haute tempé rature moteur

Si la tempé rature ambiante est trop é levé e, la veillation peut s'arrê ter pour proté ger l'appareil.

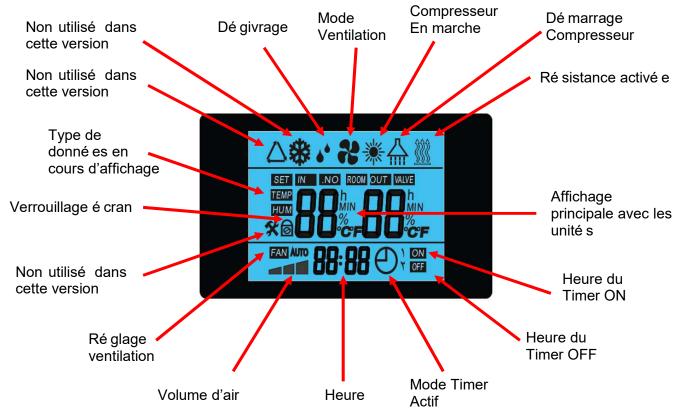
## Dé givrage

Lorsque la tempé rature au niveau de l'é vaporateur st infé rieure à 3°C (ré glable) le chauffage de la PAC s'arrê te et le dé givrage commence. Lorsque cette tenpé rature est remonté e à 13°C (ré glable) le dé givrage s'arrê te et le chauffage se remet en marche. Cettefonctionnalité permet de continuer àfaire du chauffage avec la PAC mê me àbasse tempé rature. Il y a une temporisation de 40 minutes entre chaque dé givrage.

## Protection haute tempé rature cuve

Si par erreur la tempé rature dans la cuve atteint & C la sé curité se dé clenche et coupe le chauffage (remise en fonctionnement manuel). Voir les paragraphes « sé curité é lectrique » et « é quipement du ballon ».

#### 5.2. DESCRIPTION DES PICTOGRAMMES



#### 5.3. RÉGLAGE DE L'HEURE



- -Depuis l'é cran d'accueil appuyer sur « CLOCK » une fois pour entrer dans le ré glage de l'heure puis une deuxième fois pour permettre le ré glage des heures (Le chiffre de gauche clignote).
- -Ré gler les heures avec les boutons ▲ et ▼.
- -Appuyer sur « CLOCK » pour ré gler les minutes. (Lechiffre de droite clignote)
- -Ré gler les minutes avec les boutons ▲ et ▼.
- -Appuyer sur « CLOCK » pour sortir du ré glage de lheure.

#### 5.4. RÉGLAGE DU « TIMER »

Le menu « TIMER » permet de programmer une plage horaire dans laquelle le chauffage fonctionne. En dehors de cette plage le chauffage est à l'arrê t. Ce mode est utile pour les cas de double tarification « heures pleines » et « heures creuses ». S'il n'y a pas de double tarification, ce mode est dé conseilé . Attention, si la plage de fonctionnement que vous ré glez n'est pas assez longue, le chauffe-eau peut re pas avoir assez de temps pour chauffer l'eau jusqu'à la consigne. Il est conseillé de ré gler une plage de fonctionnement d'au moins 9 heures pour le CET 300L et d'au moins 6h pour le CET 200L.

# Pour ré gler le « TIMER » :

-Appuyer sur « TIMER » depuis l'é cran d'accueil. Lheure de dé marrage du chauffage s'affiche ainsi que le pictogramme « ON ». S'il n'y avait pas de « TIMER » pré cé demment, « 00 :00 » s'affiche.



- -Appuyer sur « TIMER » et ré gler l'heure de dé marrage du chauffage avec les boutons ▲ et ▼.
- -Appuyer sur « TIMER » de nouveau pour ré gler les minutes avec les boutons ▲ et ▼.
- -Appuyer sur « TIMER » pour valider l'heure de dé marage du chauffage. Le pictogramme « OFF » apparait et vous pouvez ré gler l'heure d'arrê t du trauffage de la mê me manière.



-Appuyer sur « TIMER » àla fin pour valider les pl ages horaires ré glé es.

Pour supprimer la programmation des plages horaires, appuyer sur « TIMER » pour entrer dans le menu puis appuyer sur « CLOCK » pour supprimer les plages horaires.

L'utilisation du « TIMER » n'est pas conseillé e enpé riode hivernale avec une forte demande en eau chaude. Le temps autorisé pour le chauffage pourrait ne pas ê tre suffisant pour satisfaire le besoin. Si c'est le cas, allonger la pé riode du « TIMER » cu dé sactiver le « TIMER ».

Attention! A l'heure de dé marrage du TIMER, seule la PAC est mise en fonctionnement. La ré sistance ne redé marre pas après le TIMER mê me si elle é tait efonctionnement avant l'arrê t. Le TIMER n'est donc pas compatible avec le fonctionnement automatique de la ré sistance.

#### 5.5. ACTIVATION DE LA RÉSISTANCE D'APPOINT

En cas de tempé rature assez basse en pé riode hiverale, malgré la fonction dé givrage, la PAC peut ne pas suffire pour ré pondre au besoin d'eau chaude.

Une ré sistance é lectrique d'appoint de 1500W est pé vue pour ré pondre àce besoin.

Par dé faut la ré sistance est dé sactivé e pour assureun COP (coefficient de performance) maximal.

Pour activer la ré sistance é lectrique, appuyer surle bouton « Elec Heating ». Le logo à droite de l'é cran. La ré sistance est alors autorisé e à fonctionner. Elle dé marrera si la consigne de tempé rature n'est pas atteinte au niveau de la sonde haute de la cuve (TTT) et après l'éventuelle temporisation ré glé e au paramètre 3 (Voir le paragaphe sur le menu paramètres).

Pour dé sactiver le fonctionnement de la ré sistanceappuyer de nouveau sur le bouton « Elec Heating ».

Il est conseillé d'activer la ré sistance en pé riodeivernale et de la dé sactiver dès le printemps.

Attention! A l'heure de dé marrage du TIMER, seule la PAC est mise en fonctionnement. La ré sistance ne redé marre pas après le TIMER mê me si elle é tait efonctionnement avant l'arrê t. Le TIMER n'est donc pas compatible avec le fonctionnement automatique de la ré sistance.

#### 5.6. FONCTIONNEMENT DE LA VENTILATION

Un mode de ventilation forcé est possible. Si ce made est activé la ventilation fonctionne en permanerce mê me si le compresseur est à l'arrê t. Ce mode est tille pour utiliser le CET comme VMC. Pour les pré conisations sur la VMC se reporter au paragraphe « Installations tolé ré es mais non recommandé es ».

Pour activer ce mode appuyer longuement sur « CLOCK » depuis l'é cran d'accueil. Le pictogramme apparait. Pour dé sactiver ce mode, procé der de mê me



#### 5.7. MENU PARAMÈTRES

#### 5.7.1. LISTE DES PARAMÈTRES

Pour accé der au menu des paramètres appuyer sur ▲ ou ▼.

Lorsque le compresseur est en fonctionnement ce menu est accessible uniquement en lecture.

Pour modifier les paramètres le compresseur doit ê nte àl'arrê t. Depuis l'é cran d'accueil, appuyer sur pour arrê ter le compresseur et vé rifier que le pictgramme correspondant est bien dé sactivé. Entrer esuite dans le menu des paramètres.

Pour modifier la valeur d'un paramètre, appuyer sur  $\mathbf{U}$  et HEATING en mê me temps. Le paramètre clignote, ré gler ensuite la valeur dé siré e et appuyer su fu et HEATING en mê me temps pour valider le paramètre.

Pour annuler la modification appuyer sur  $oldsymbol{U}$ 

Une fois la modification effectué e, appuyer sur  $oldsymbol{U}$  pour sortir du menu des paramètres.

Liste des paramètres accessibles en faisant dé fileravec ▲ et ▼ :

PARAM ETRES	DESCRIPTION	VALEURS PAR DEFAUTS	REVIARQUES
0	Consigne eau chaude (de 10 à 70)	55°C	Valeur conseillée : 50
1	DT hystérésis consigne (de 2 à 15)	5°C	Valeur préconisée : 5
2	Paramètre non utilisé pour cette version (de 10 à 90)	55°C	Valeur préconisée : 55
3	Temporisation démarrage résistance (de 0 à 90)	40	Valeur conseillée : 12
4	Consigne pour le cycle anti légionellose (de 50 à 70)	60°C	
5	Temps du cycle anti légionellose (de 0 à 90)	0 min	Cycle hebdomadaire
6	Temps mini entre chaque dégivrage	40 min	Valeur préconisée : 40
7	Température déclanchement dégivrage (de -30 à 0)	-3°C	Valeur préconisée : -3
8	Température arrêt dégivrage (de 2 à 30)	13°C	Valeur préconisée : 13
9	Durée maximale d'un cycle de dégivrage (de 1 à 12)	8 min	Valeur préconisée : 8
10	Paramètre non utilisé pour cette version (0 ou 1)	1	A ne pas modifier
11	Paramètre non utilisé pour cette version (-20 à 20)	5	A ne pas modifier
12	Paramètre non utilisé pour cette version (10 à 50)	35	A ne pas modifier
A	Température sonde cuve basse (BTT)	- °C	-9=défaut sur sonde
В	Température sonde cuve haute (TTT)	- °C	-9=défaut sur sonde
С	Température sonde évaporateur	- °C	Valeur minimale : -9°C
D	Sonde non utilisée sur cette version	17 °C	-9=défaut sur sonde
E	Sonde non utilisée sur cette version	17 °C	F8=défaut sur sonde
F	Indicateur non utilisé pour cette version	-	Non réglable

# **5.7.2. DESCRIPTION DES PARAMÈTRES**

#### -Paramètre 0, Consigne de chauffage :

Ce paramètre règle la tempé rature àlaquelle sera chauffé le ballon par la PAC et par la ré sistance.

La PAC chauffe le ballon jusqu'àce que cette tempé rature de consigne soit atteinte au niveau de la sonde basse du ballon.

La ré sistance chauffe le ballon jusqu'àce que cette tempé rature de consigne soit atteinte au niveau de la sonde haute du ballon.

Il est fortement recommandé de ne pas régler ce paæmètre au-delà de 55℃ pour un bon fonctionnement.

#### -Paramètre 1, DT hysté ré sis consigne :

Lorsque la tempé rature de consigne est atteinte, le chauffage s'arrê te. Il redé marre lorsque la tempéature donné e par la sonde est infé rieure à la consigne mans le DT hysté ré sis. Exemple : Avec les valeurs pa dé faut, le chauffage chauffe jusqu'à55°C et se rem et en fonctionnement si la tempé rature est infé rieure à 55-5=50°C. Cet hysté ré sis est valable pour le fonctionnement de la PAC et de la ré sistance.

#### -Paramètre 3, Temporisation dé marrage ré sistance :

Cette temporisation retarde le dé marrage de la ré sitance lorsque le compresseur est en marche. On laisse le temps au compresseur pour chauffer la cuve, si au bout du temps imparti il n'a pas ré ussi on dé marre la ré sistance pour assurer l'eau chaude. Losque le compresseur dé marre, si la ré sistance doit aussi dé marrer elle sera retardé e des fois le temps ré glé dans ce paramètre Après la temporisation, s'il y a toujours besoin de chauffer alors la ré sistance dé marrera effectivement.

#### -Paramètre 4, Consigne pour le cycle anti lé gionelbse :

La tempé rature ré glé e dans ce paramètre et la consine qui sera atteinte une fois par semaine lors du cycle anti lé gionellose. (Voir aussi paramètre 5).

- -<u>Paramètre 5</u>, Temps du cycle anti lé gionellose :Ce paramètre dé fini la duré e du cycle anti lé gionellos hebdomadaire. S'il est à0 alors le cycle est dé sactivé .
- -Paramètre 6, Temps entre chaque dé givrage :

Temps mini qui sera respecté entre chaque cycle de dé givrage. Dans un climat rude baisser ce paramètre au maximum. Ajustable de 30 à90 min.

-Paramètre 7, Tempé rature dé clanchement dé givrage.

Le cycle de dé givrage dé marre lorsque la tempé ratuer de l'é vaporateur est infé rieure à la tempé rature ré glé e dans cette consigne.

-Paramètre 8, Tempé rature arrê t dé givrage.

Le cycle de dé givrage s'arrê te lorsque la tempé rate de l'é vaporateur devient supé rieure àcette consigne.

-Paramètre 9, Duré e maximale du cycle de dé givrage.

Ce paramètre dé fini la duré e maximal d'un cycle dedé givrage. A la fin du cycle si la tempé rature d'arrê t du dé givrage n'est pas atteinte, le dé givrage s'arrê teout de mê me. Ajustable de 1 à 12 minutes

-Sondes de tempé rature, Les sondes de tempé rature nidiquent la tempé rature mesuré e en ℃. La valeur minimale mesurable par ces sondes est -9℃. Une son de mal branché e ou dé fectueuse indique aussi -9℃ et affiche un dé faut type « PP n° » sur l'é cran d'accueil.

# **NB**: OPTION USAGE DU CET AVEC UN KIT PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION:

A partir de 4 modules pour favoriser l'autoconsommation, nous vous conseillons de ré gler le dé part **d** cet à partir de 10 heure le matin. Un raccordement du l ave-vaisselle sur l'eau chaude et sa programmation entre 14 h et 15h30 est favorable.

#### 5.7.3. DESCRIPTION DES DEFAUTS

Le tableau suivant donne la liste des défauts (alames) qui peuvent arriver lorsqu'il y a un disfonctionnement. En cas de défaut, relever le message affiché et se reporter àcette liste pour connaître la signification.

DISFONCTIONNEMENTS	AFFICHAGE	RAISONS	SOLUTIONS
Sonde bas de cuve	PP1	La sonde ne fonctionne pas ou est mal câblée	Vérifier le branchement électrique de la sonde ainsi que son bon fonctionnement (borne Al02)
Sonde haut de cuve	PP2	La sonde ne fonctionne pas ou est mal câblée	Vérifier le branchement électrique de la sonde ainsi que son bon fonctionnement (borne Al03)
Sonde évaporateur	PP3	La sonde ne fonctionne pas ou est mal câblée	Vérifier le branchement électrique de la sonde ainsi que son bon fonctionnement (borne Al04)
Résistance ohmique 6.8kΩ Al05	PP4	Mauvais branchement de la résistance ohmique	Vérifier le bon branchement de la résistance ohmique 6.8kΩ entre Al05 et GND
Résistance ohmique 6.8kΩ Al01	PP5	Mauvais branchement de la résistance ohmique	Vérifier le bon branchement de la résistance ohmique 6.8kΩ entre Al01 et GND
Protection haute pression	<b>E</b> 21	Température du circuit d'air trop élevée, mauvais échange sur l'évaporateur	Nettoyer l'évaporateur coté air, vérifier le débit d'air et la température d'entrée d'air.
Pontage DI03	<b>⊞</b> 2	Le pont électrique sur le bornier DI03 est mal connecté	Vérifier que le pontage électrique entre le bornier DI03 et GND est bien réalisé.
Pontage DI02	<b>⊞</b> 3	Le pont électrique sur le bornier DI02 est mal connecté	Vérifier que le pontage électrique entre le bornier DI02 et GND est bien réalisé.
Panne de communication	<b>EE8</b>	L'écran et la carte de régulation ne communiquent plus	Vérifier le bon raccordement entre l'écran et la carte de régulation.

# 6. ENTRETIEN ET RESOLUTION DE PROBLEMES

## 6.1. ENTRETIEN

# Entretien à réaliser par l'utilisateur

- Manœuvrer le groupe de sé curité une àdeux fois par mois afin d'é liminer les ré sidus de tartres et vé rifier qu'il n'est pas bloqué .
- Vé rifier pé riodiquement l'absence d'alarmes sur l'afficheur. En cas d'alarme se reporter au paragraphe « description des dé faut ».
- En cas d'anomalie, d'absence d'eau chaude ou de dégagement de vapeur au robinet d'eau chaude, coupez l'alimentation é lectrique et pré venez votreinstallateur.

# Entretien à réaliser par un professionnel agrée

Des vé rifications sont àeffectuer ré gulièrement par un professionnel formé et qualifié. Pour les effetuer, il est né cessaire de couper l'alimentation é lectrique.

#### Entretien àeffectuer tous les ans

- Vé rifier l'é tat gé né ral de l'unité.
- Vé rifier le bon fonctionnement et l'é tat du circutifrigorifique.
- Vé rifier le bon fonctionnement de la ré sistance électrique.
- Vé rifier les paramètres de programmation.
- Vé rifier visuellement l'é tat des raccordements é letriques.
- Nettoyer le circuit aé raulique de toutes poussières et encrassement. Pour procé der au nettoyage de l'é vaporateur et du ventilateur, utiliser un pinceau à poils souples et é viter d'endommager les ailettes.
- Actionner la vanne de sé curité et vé rifier son borfionctionnement.
- Contr<del>û</del>er la propreté du tube d'é vacuation des condensats. Nettoyer en cas d'encrassement.
- Vé rifier l'é tat de l'anode sacrificielle : celle-d a une duré e de vie de 3 à 5 ans. Lors de son remplacement, la cuve devra ê tre vidé e.
- Vé rifier l'alimentation 12V de l'anode titane àcourant imposé.
- Vé rifier le serrage des boulons, é crous, brides etconnexions hydrauliques.
- Rechercher les é ventuelles fuites sur le circuit figorigène.

# Entretien àeffectuer tous les 2 ans

- Vidanger la cuve.
- Dé monter la ré sistance é lectrique et nettoyer leartre.
- Enlever le maximum de tartre dé posé au fond de lacuve àl'aide d'un aspirateur eau et poussières.

#### 6.1.1. CONTRAT D'ENTRETIEN

Il est conseillé pour le bon fonctionnement du système de souscrire àun contrat d'entretien auprès d'un professionnel. Un contrat d'entretien spé cifique aux pompes àchaleur peut ê tre souscrit avec SAVELYS, du groupe GDF-SUEZ.

## 6.2. SÉCURITÉTHERMIQUE DU BALLON

En cas de coupure du fonctionnement du CET, vé rifier l'é tat de la sé curité thermique. Lorsque la tempé rature est trop é levé e dans le ballon (>85°C)a sé curité thermique coupe l'alimentation. La remie en fonctionnement est manuelle.

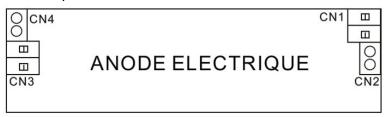
Pour accé der àla sé curité thermique ouvrir le capé de protection sur le coté de la cuve. Si le bouton rouge est sorti la sé curité est dé clenché e. Pour remettren fonctionnement appuyer sur le bouton rouge en faisant attention au risque de dé charge é lectrique.





#### 6.3. ANODE ACOURANT IMPOSÉ

Connexions de la carte é lectronique dé dié e àl'anode titane.



BORNES	RACCORDEM ENTS
CN1	Non raccordé
CN2	Rouge : anode électrique / Jaune-vert : cuve
CN3	Non raccordé
CN4	Alimentation 12V du transformateur

L'anode à courant imposé est sous tension 12V alimenté par la carte correspondante (voir les parties « composants » et « é lé ments é lectriques et raccordments »)

ATTENTION. La coupure de l'alimentation arrê te la potection anticorrosion apporté e par l'anode



# **6.4.** DIAGNOSTIQUE DE PANNES

En cas de disfonctionnement, si l'affichage des alarmes ne permet pas de diagnostiquer la panne, le tableau suivant peut donner des solutions gé né ralement suffisantes pour solutionner le problème.

Voir tableau page suivante.

Pas d'alimentation électrique du ŒT  Résistance électrique et PAC arrêtés  Pas d'eau chaude  Pas d'eau chaude  Câblage électrique hors service  Element chauffant hors service  Crute de pression du fluide frigorighe  Crute de pression du fluide frigorighe  Température de consigne trop basse  Pas assez d'eau chaude  Pa	PANNE CONSTATEE	CAUSE POSSIBLE	DEPANNAGE
Pas d'eau chaude    Pas d'eau chaude   Câblage électrique et PAC arrêtés   Démarre la PAC cet la résistance électrique et vérifier le réglage du TIMIR   Vérifier le faisceau de câblage (circuit ouvert ou courts drouts)   Vérifier le faisceau de câblage (circuit ouvert ou courts drouts)   Vérifier le préside et resion aux bornes de la résistance   Vérifier le préside et resion aux bornes de la résistance   Vérifier le préside et resion aux bornes de la résistance   Vérifier le préside et resion aux bornes de la résistance   Vérifier le préside et resion aux bornes de la résistance   Vérifier le préside et le montroitoinnement du compresseur et du détendeur et la charge du dirouit frigorigène   Page du TIMIR trop courte   Augment le temps de fonctionnement autorisé   Page du TIMIR trop courte   Présistance à l'arrêt et température trop proide pour la PAC   Un des éléments hors service   PaCet de la résistance électrique   Vérifier le bon fonctionnement de la résistance de consigne   Page du TIMIR trop courte   Augment le temps de fonctionnement et vérifier la tempo (paramètre 3)   Vérifier le bon fonctionnement de la résistance électrique   Vérifier le bon fonctionnement de la résistance électrique   Vérifier le bon fonctionnement de la résistance électrique   Vérifier le ponctionnement de la résistance électrique   Vérifier le faisceau de debtaurité et le mitigeur entartré   Pacet de la résistance électrique   Vérifier que la pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression   Vérifier le faisceau de câblage (circuit ouvert)		Pas d'alimentation électrique du CET	· •
Pas de au chaude    Elément chauffant hors service   Défriére la présence tension aux bornes de la résistance   Défriére la présence tension aux bornes de la résistance   Défriére la présence tension aux bornes de la résistance   Défriére la présence tension aux bornes de la résistance   Défriére la présence de tension aux bornes de la résistance   Défriére la température de consigne trop basse   Plage du TIM ER trop courte   Augmente le temps de fonctionnement autorisé   Augmente le temps de fonctionnement autorisé   Défriére la température de consigne   Plage du TIM ER trop courte   Augmente le temps de fonctionnement autorisé   Défriére la température de consigne   Plage du TIM ER trop courte   Augmente le temps de fonctionnement autorisé   Défriére la température de consigne   Plage du TIM ER trop courte   Augmente le temps de fonctionnement autorisé   Défriére la température de consigne   Défriére la temps de fonctionnement de la PAC et de la résistance en fonctionnement de la PAC et de la résistance électrique   Place de sécurité ou mitigeur entartré   Defriére la temp (paramètre 3)   Défriére la temps de fonctionnement de la PAC et de la résistance électrique   Place de sécurité en mitigeur entartré   Des proupe de sécurité en mitigeur entartré   Des préside entartré   Des préside entartré   Des présides présides présides et de facon réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression   Défriére la faisceau de câblage (dircuit ouvert)   Pas de courant   Pac à l'arrêt   Activer le fonctionnement de la PAC et l'arrêt   Activer le fonctionnement de la PAC et l'arrêt   Défriérentiel de consigne trop faible   Défriérentiel (paramètre 1) est >5   Défriérentiel (paramètre 1) est		<u>.</u>	Démarrer la PAC et la résistance électrique et vérifier le réglage du
Peu de débit au robinet d'eau chaude  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité hors périodes de chauffe  Le CET est hors tension  La PAC ne se met pas en marche  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  Consigne trop basse  Page du ITMERtrop courte  Augmente le temps de fonctionnement autorisé  Augmente le temps de fonctionnement et vérifier la temp de fonctionnement et vérifier la temp (paramètre 3)  Vérifier le bon fonctionnement et vérifier la temp (paramètre 3)  Vérifier le bon fonctionnement de la PAC et de la résistance électrique  Remplacer le groupe de sécurité et le mitigeur entartré  Soupape de sécurité encrassée ou endommagée  Pression de réseau trop élevée  Pression de réseau trop élevée  Câblage électrique hors service  Vérifier que la pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression  Réenclencher la sécurité thermique et disjoncteur de la prise d'alimentation electrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation electrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation non encore écoulée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La PAC fonctionnement non activé  Pac a traver le résistance pour aider la PAC  Vérifier la consigne, mettre en marche la résistance pour aider la PAC  Vérifier le resiscance pour aider la PAC  Vérifier la consigne, mettre en marche la résistance pour aider la PAC	Pas d'eau chaude	Câblage électrique hors service	
Chute de pression du fluide frigorigène compresseur et du détendeur et la charge du circuit frigorigène Vérifier la température de consigne Augmente le temps de fonctionnement autorisé Mettre la résistance en fonctionnement autorisé Mettre la résistance en fonctionnement et vérifier la tempo (paramètre 3) Vérifier le bon fonctionnement et vérifier la tempo (paramètre 3) Vérifier le bon fonctionnement de la PAC et de la résistance électrique Nettoyer le groupe de sécurité en mitigeur entartré  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité encrassée ou endommagée  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité encrassée ou endommagée  Le CET est hors tension  Le CET est hors tension  La PAC ne se met pas en marche  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareili produit des vibrations et des bruits anormaux  Pac du TIMERtrop basses  Augmente le temps de fonctionnement de la PAC vérifier la tempo (paramètre 1) est 5 experience vérigue en se met nes des sur rés haute et température et s'arrête en marche la résistance pour aider la PAC vivrifier la consigne (paramètre 1) est 5 existe une vivauterie hydraulique  La PAC fonctionnement de la PAC  Consigne très haute et température extérieure très basse  La résistance électrique ne se met nes pour aider la PAC		Bément chauffant hors service	•
Pas assez d'eau chaude  Résistance à l'arrêt et température trop froide pour la PAC  Un des éléments hors service  Un des éléments hors service  Peu de débit au robinet d'eau chaude  Peu de débit au robinet d'eau chaude  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité encrassée ou endommagée  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité encrassée ou endommagée  Le CET est hors tension  Le CET est hors tension  La pacche se met pas en marche  La PAC ne se met pas en marche  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Pas de courant vibration et des againes d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  Augmente le temps de fonctionnement autorisé  Mettre la résistance en fonctionnement de la PAC vérifier le a résistance et efonctionnement de la PAC et de la résistance électrique Nettoyer le groupe de sécurité en mitigeur entartré  Nettre le fonctionnement de sécurité en mitigeur entartré  Vérifier que la pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression  Réendendher la sécurité thermique  Vérifier l'alimentation électrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation  Vérifier l'alimentation électrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation  Activer le fonctionnement de la PAC  Attendre les 3 minutes de tempo  Nettoyer le ventilateur et le circuit aéraulique  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est >5  Consigne très haute et température extérieure très basse  Vibration des gaines d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  La résistance  Activer le fonctionnement de la résistance		Chute de pression du fluide frigorigène	compresseur et du détendeur et la
Pas assez d'eau chaude  Résistance à l'arrêt et température trop froide pour la PAC  Un des éléments hors service  Un des éléments hors service  Peu de débit au robinet d'eau chaude  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité nor spériodes de chauffe  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité hors périodes de chauffe  Perssion de réseau trop élevée  Pression de réseau trop élevée  Pression de réseau trop élevée  Pression de réseau trop élevée  Câblage électrique hors service  La PAC ne se met pas en marche  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Pas de unitation et température et s'estance électrique ne se met pas en marche  La PAC détrique ne se met pas en me		Température de consigne trop basse	Vérifier la température de consigne
Froide pour la PAC  Un des éléments hors service  Peu de débit au robinet d'eau chaude  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité nors périodes de chauffe  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité hors périodes de chauffe  Le CET est hors tension  Le CET est hors tension  La PAC ne se met pas en marche  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  La résistance électrique no se met pas en mer pas en met pas en tension et vieris la tempo (paramètre 3)  Vérifier le la tempo (paramètre 3)  Vérifier le bon fonctionnement de la PAC verifier le proupe de sécurité entratré mitigeur entratré mitigeur entratré mitigeur entratré mitigeur entratré soupe de sécurité encrassée ou endommagée  Pression de réseau trop élevée  Pression de réseau trop élevée  La sécurité thermique est ouverte  Câblage électrique hors service  Pas de courant  PAC à l'arrêt  Activer le fonctionnement de la PAC  Attendre les 3 minutes de tempo  Nettoyer le ventilateur et le circuit aéraulique  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est > 5  Baisser la consigne, mettre en marche la résistance pour aider la PAC  Serrer les raccordements  La résistance électrique ne se met pas et pas et pas et pas met pas met pas et pas met pas met pas et pas et pas met		Plage du TIM ER trop courte	•
Peu de débit au robinet d'eau chaude Peu de débit au robinet d'eau chaude Perte d'eau en continue au groupe de sécurité encrassée ou endommagée Pression de réseau trop élevée Le CET est hors tension  Le CET est hors tension  La sécurité thermique est ouverte Câblage électrique hors service  Pas de courant PAC à l'arrêt Temporisation non encore écoulée Encrassement du ventilateur La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  PAC à l'arrêt Consigne très haute et température extérieure très basse La résistance électrique ne se met pas en marche  Facultie fun mitigeur Nettoyer le groupe de sécurité en mitigeur nétutever le groupe de sécurité Nettoyer le groupe de sécurité Nettoyer le groupe de sécurité Nettoyer le pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur dépasse pas 5 bar sinon installer	Pas assez d'eau chaude	•	et vérifier la tempo (paramètre 3)
Perte d'eau en continue au groupe de sécurité encrassée ou endommagée  Perte d'eau en continue au groupe de sécurité encrassée ou endommagée  Pression de réseau trop élevée  Le CET est hors tension  La PAC ne se met pas en marche  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Groupe de sécurité ou mitigeur  Soupape de sécurité encrassée ou entatré mitigeur  Remplacer le groupe de sécurité et le mitigeur  Vérifier que la pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression  Réenclencher la sécurité tenemique  Vérifier le faisceau de câblage (circuit disjoncteur de la prise d'alimentation et le disjoncteur de l		Un des éléments hors service	
Perte d'eau en continue au groupe de sécurité encrassée ou endommagée  Pression de réseau trop élevée  Le CET est hors tension  La sécurité thermique est ouverte  Câblage électrique hors service  Pas de courant  Pac à l'arrêt  Temporisation non encore écoulée  Encrassement du ventilateur  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Soupape de sécurité encrassée ou endommagée  Remplacer le groupe de sécurité  Vérifier que la pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression  Réendencher la sécurité thermique  Vérifier l'alimentation électrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation  Activer le fonctionnement de la PAC  Attendre les 3 minutes de tempo  Nettoyer le ventilateur et le circuit aéraulique  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est>5  Baisser la consigne, mettre en marche la résistance  L'a résistance alectrique ne se met pas	Peu de débit au robinet d'eau chaude		Nettoyer le groupe de sécurité et le
Perte d'eau en continue au groupe de sécurité hors périodes de chauffe  Pression de réseau trop élevée  La sécurité thermique est ouverte  La sécurité thermique est ouverte  Câblage électrique hors service  Pas de courant  PAC à l'arrêt  Temporisation non encore écoulée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  endommagée  Vérifier que la pression du réseau ne dépasse pas 5 bar sinon installer un réducteur de pression  Réendencher la sécurité thermique  Vérifier l'alimentation électrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation  Vérifier l'alimentation électrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation  Activer le fonctionnement de la PAC  Attendre les 3 minutes de tempo  Nettoyer le ventilateur et le circuit aéraulique  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est>5  Baisser la consigne, mettre en marche la résistance pour aider la PAC  Verrer les raccordements  La résistance électrique ne se met nas			
Sécurité hors périodes de chauffe  Pression de réseau trop élevée  La Sécurité thermique est ouverte  La Sécurité thermique est ouverte  Câblage électrique hors service  Pas de courant  PAC à l'arrêt  Temporisation non encore écoulée  Encrassement du ventilateur  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Pression de réseau trop élevée  Réendencher la sécurité thermique  Vérifier le faisœau de câblage (circuit ouvert)  Vérifier l'alimentation électrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation  Activer le fonctionnement de la PAC  Attendre les 3 minutes de tempo  Nettoyer le ventilateur et le circuit aéraulique  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est >5  Baisser la consigne, mettre en marche la résistance pour aider la PAC  Serrer les raccordements  La résistance électrique ne se met pas	Porte d'eau en continue au groupe de		Remplacer le groupe de sécurité
La sécurité thermique est ouverte  Câblage électrique hors service  Pas de courant  Pac à l'arrêt  Temporisation non encore écoulée  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La pac différentiel de consigne trop faible  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La pac différentiel de consigne trop faible  La pac fonctionne sans jamais s'arrêter  La pac différentiel de consigne trop faible  La pac différentiel (paramètre 1) est>5  Consigne très haute et température extérieure très basse  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  La résistance électrique ne se met nas  La résistance  Réenclencher la sécurité thermique  Vérifier le faisceau de câblage (circuit ouvert)  Activer le fonctionnement et le disjoncteur de la prise d'alimentation  Activer le sonsigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est>5  Baisser la consigne, mettre en marche la résistance pour aider la PAC  Vibration des gaines d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  Fonctionnement non activé  La résistance		Pression de réseau trop élevée	dépasse pas 5 bar sinon installer un
La PAC ne se met pas en marche  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La pacciet anore électrique ne se met nas		La sécurité thermique est ouverte	
Pas de courant  Pas de courant  Vérifier l'alimentation électrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation  PAC à l'arrêt  Temporisation non encore écoulée  Encrassement du ventilateur  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Pas de courant  Vérifier l'alimentation électrique et le disjoncteur de la prise d'alimentation  Activer le fonctionnement de la PAC  Nettoyer le ventilateur et le circuit aéraulique  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est>5  Baisser la consigne, mettre en marche la résistance pour aider la PAC  Vibration des gaines d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  Fonctionnement non activé  Activer le fonctionnement de la résistance	Le CET est hors tension	•	Vérifier le faisceau de câblage (circuit
La PAC ne se met pas en marche    PAC à l'arrêt		Dec de coment	,
La PAC ne se met pas en marche  Temporisation non encore écoulée  Encrassement du ventilateur  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Temporisation non encore écoulée  Attendre les 3 minutes de tempo  Nettoyer le ventilateur et le circuit aéraulique  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est>5  Consigne très haute et température extérieure très basse  Vibration des gaines d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  Fonctionnement non activé  Temporisation non encore écoulée  Attendre les 3 minutes de tempo  Nettoyer le ventilateur et le circuit aéraulique  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est>5  Baisser la consigne, mettre en marche la résistance pour aider la PAC  Serrer les raccordements  Activer le fonctionnement de la résistance		Pas de courant	
Temporisation non encore écoulée  Encrassement du ventilateur  La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Temporisation non encore écoulée  Attendre les 3 minutes de tempo  Nettoyer le ventilateur et le circuit aéraulique  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est>5  Consigne très haute et température extérieure très basse  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est>5  Consigne très haute et température extérieure très basse  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Vibration des gaines d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  Fonctionnement non activé  Activer le fonctionnement de la résistance	La PAC ne se met pas en marche	PACà l'arrêt	Activer le fonctionnement de la PAC
La PAC démarre et s'arrête de façon répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Différentiel de consigne trop faible que le différentiel (paramètre 1) est > 5  Consigne très haute et température extérieure très basse  Vérifier la consigne (paramètre 0) et que le différentiel (paramètre 1) est > 5  Baisser la consigne, mettre en marche la résistance pour aider la PAC  Vibration des gaines d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  Fonctionnement non activé  Activer le fonctionnement de la résistance		Temporisation non encore écoulée	7
répétée  La PAC fonctionne sans jamais s'arrêter  L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  Consigne très haute et température extérieure très basse  Vibration des gaines d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  Fonctionnement non activé  Consigne très haute et température extérieure très basse  Vibration des gaines d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  Fonctionnement non activé  Consigne très haute et température la résistance pour aider la PAC  Serrer les raccordements  Activer le fonctionnement de la résistance		Encrassement du ventilateur	aéraulique
L'appareil produit des vibrations et des bruits anormaux  extérieure très basse  Vibration des gaines d'air et/ ou tuyauterie hydraulique  Fonctionnement non activé  La résistance électrique ne se met nas	_	Différentiel de consigne trop faible	que le différentiel (paramètre 1) est>5
bruits anormaux tuyauterie hydraulique  Fonctionnement non activé  Activer le fonctionnement de la résistance		extérieure très basse	
La résistance électrique ne se met nas			Serrer les raccordements
La resistance electrique ne se met pas		Fonctionnement non activé	
en marche	-	Alimentation électrique défectueuse	Vérifier l'alimentation électrique
Temporisation non terminée  Vérifier la temporisation réglée au paramètre 3		Temporisation non terminée	
Débordement des condensats Ecoulement des condensats obstrué Nettoyer l'évacuation des condensats	Débordement des condensats	Ecoulement des condensats obstrué	Nettoyer l'évacuation des condensats
Odeur anormale  Pas de siphon ou pas d'eau dans le siphon et le remplir  Installer un siphon et le remplir	Odeur anormale	-	Installer un siphon et le remplir
Dégagement de vapeur au soutirage d'eau chaude Couper l'alimentation électrique et prévenir l'installateur ou le SAV Clipsol		-	
Bruits de bouillonnements importants  Présence de calcaire à l'intérieur de la cuve  Détartrer la cuve	Bruits de bouillonnements importants		·
Bruit de frottement sur ventilateur plaque de fixation sortie air trop serrée Dévisser les vis correspondantes	Bruit de frottement sur ventilateur	plaque de fixation sortie air trop serrée	Dévisser les vis correspondantes

# 7. GARANTIES & CONDITIONS GENERALES DE VENTE

#### **DURRÉS DE GARANTIES**

Le système est garanti deux ans.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

- Ces conditions générales de vente sont valables pour des clients Français comme pour des clients importateurs de nos matériels en dehors du territoire Français.
- Attention ! les prix sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Les produits sont susceptibles d'être modifiés ou remplacés sans préavis.
- Ces conditions générales de vente sont destinées exclusivement aux installateurs de matériel CLIPSOL qui achètent l'intégralité des installations.

CLIPSOL se réserve le droit de réviser les remises qui peuvent être pratiquées dans le catalogue des tarifs dans le cas où l'intégralité des matériels d'une installation vendue par CLIPSOL ne serait pas fournie par CLIPSOL.

Les prix indiqués sont départ usine sauf indication contraire.

CLIPSOL peut se charger du transport et de certaines prestations particulières comme :

- demande de livraison à un délai garanti à partir de la mise à disposition du matériel départ usine,
- si les conditions d'accessibilité au lieu de livraison nécessitent une course spécifique (par ex : non accessibilité aux poids lourds), ou
- pour toute demande particulière ou course spéciale (zone de montagne, moyens spécifiques de manutention au déchargement...),

Dans tous ces cas un supplément sera appliqué : merci de demander un devis au préalable.

#### **DISPOSITIONS GENERALES**

- Toute remise de commande implique de la part de l'acheteur, l'acceptation sans réserve des présentes conditions de ventes et des clauses contenues dans l'offre ou le devis, prévalant sur toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.
- Les prix, spécifications produits (dimensions, poids, matières) et autres renseignements portés sur les tarifs, catalogues et notices ne sont qu'indicatifs et n'engagent pas la société CLIPSOL. De même, les illustrations, photographies, descriptions ou schémas d'installation n'ont pas de valeur contractuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment toute modification que nous jugerons utile à nos produits et ceci sans obligation de

modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande. Nous nous réservons le droit de modifier sans avis préalable les modèles définis dans nos prospectus ou catalogues.

#### CONFIDENTIALITE

• Les études, plans, dessins et documents remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent notre propriété ; ils ne peuvent donc être communiqués sans notre accord préalable à des tiers sous quelque motif que ce soit par l'acheteur.

#### **ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE**

- Les devis établis par nous, ou par nos agents ne constituent un engagement de notre part que lorsqu'ils ont été confirmés par écrit.
- Une offre de prix ou une confirmation de commande non signée et non retournée dans les délais demandés ne peut faire l'objet d'aucun engagement de la part de CLIPSOL.
- Aucune commande n'est enregistrée tant que l'ouverture de compte et le versement de l'acompte pour les nouveaux clients n'ont pas été recus.
- Toute modification de commande doit faire l'objet d'un accord écrit de notre part.
- Les devis sont valables 1 mois.
- CLIPSOL ne peut voir sa responsabilité engagée sur la notion de confort et d'économie d'énergie réalisée avec nos matériels car n'effectuant ni la préconisation ni le dimensionnement des installations, domaine réservé à des organismes spécialisées comme les bureaux d'étude thermiques. Si CLIPSOL était amenée à jouer un rôle de préconisateur, elle le ferait dans le cadre d'un contrat spécifique et notamment dans le cadre du contrat de Garantie de Résultat Solaire (GRS).
- Les études (dimensionnement, etc.) demandées à CLIPSOL dans le cadre d'une relation commerciale ne peuvent être qu'indicatives et la réponse qui en est faite est toujours générale. En effet CLIPSOL peut être amenée à les réaliser à partir des données fournies par l'installateur mais seul ce dernier reste responsable de la préconisation puisque lui seul connaît l'ensemble des contraintes de son chantier.
- En cas de vente d'éléments séparés (blocsol sans PAC par exemple), nous nous dégageons de toute responsabilité des désordres de fonctionnement de l'ensemble du système de

chauffage, ne pouvant maîtriser l'ensemble complet.

- Les visites de mise en route réalisées par nos techniciens se limitent à vérifier :
- le bon fonctionnement des raccordements électriques et hydrauliques des BLOCSOL,
- le bon fonctionnement de la régulation.

Aussi, la responsabilité de CLIPSOL ne pourra être engagée sur la préconisation du matériel et le dimensionnement de l'installation suite à cette visite. Cette responsabilité est à la charge de l'installateur.

• Les assistances à la pose se limitent à donner les étapes et consignes au montage de notre système sans pour autant avoir un suivi exhaustif du chantier. En aucun cas l'assistance à la pose ne peut s'assimiler à une validation complète de la pose du matériel vendu ni à une validation du choix du produit effectué par l'installateur. CLIPSOL se décharge de toute responsabilité quant à la sécurité du chantier qui reste toujours à la charge de l'installateur. Il en est de même de la qualité effective du chantier.

QUALITÉ PROFESSIONNELLE DES INTERVENANTS
Compte tenu de la haute technicité des
produits, ces derniers doivent être
commercialisés et mis en œuvre par des
professionnels QUALISOL, QUALICOMBI et
QUALIPV qualifiés, dotés de compétences et de

- un conseil et une préconisation adaptée

moyens permettant:

- une installation conforme aux règles de l'art, aux règlements en vigueur et aux préconisations des constructeurs.

Conformément aux exigences de la charte QUALISOL, chaque professionnel devra pouvoir fournir sur demande les justificatifs d'assurance responsabilité civile générale et responsabilité civile décennale couvrant :

- l'activité de génie climatique, plomberie, chauffage et ou couverture
- l'activité photovoltaïque et ou couverture.

En ce qui concerne l'installation de systèmes SSC, CLIPSOL, en tant que signataire de la charte EQUISS, exige que :

- chaque installateur souhaitant mettre en place un système solaire combiné CLIPSOL suive une formation spécifique CLIPSOL sur le SSC;

C'est uniquement dans ces conditions que les garanties désignées dans les chapitres suivants pourront s'appliquer.

#### PRIX

- Nos prix s'entendent H.T., franco (sauf pour le plancher chauffant) en France métropolitaine (sauf pour la Corse) pour toute commande livrée dont le montant net est supérieur à 2000 € HT.
- Nous nous réservons le droit de réviser nos prix si les conditions d'exécution venaient à être modifiées, ou la validité de l'offre dépassée.
- S'il survient, pour quelque raison que ce soit, une hausse des coûts des matériaux entre la conclusion du contrat et la fourniture du matériel, les prix concernés augmentent en conséquence sauf si le délai contractuel de livraison est inférieur à 1 mois.

#### **PAIEMENT**

- Les conditions de paiement sont indiquées sur l'offre de prix signée par le client et reprises sur l'Accusé de Réception de commande et la facture. Tout règlement non parvenu dans les délais convenus donnera lieu à l'application de pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux légal (loi n° 92-1442 du 31/12/92 art. 3-I al3), à l'exigibilité immédiate et anticipée de tout l'en-cours du client, à la suspension de la livraison des commandes en cours et à une intervention contentieuse pour le recouvrement de notre créance dont l'intégralité des frais sera imputée à l'acheteur.
- Sauf stipulation contraire sur l'Accusé de Réception de commande et reprise sur la facture, le paiement s'effectue par un acompte à la commande suivi du solde à la livraison ou mise à disposition du matériel, selon les proportions indiquées sur l'Accusé de Réception de commande ou convenues.
- Aucune réclamation sur la qualité d'une fourniture n'est suspensive du paiement intégral de celle-ci.
- L'ouverture d'un compte chez CLIPSOL est subordonnée à la communication d'informations juridiques et financières reprises dans le formulaire "ouverture de compte" et à la signature des conditions générales de vente.
- Ce formulaire doit être retourné à CLIPSOL au plus tard avec la commande pour les traitements des demandes d'en cours financiers. CLIPSOL se réserve le droit de mettre à jour les données contenues dans le formulaire «ouverture de compte» au moins une fois par an et de faire à nouveau signer les conditions générales de vente en cas de mise à jour.

#### CONTRÔLE DE L'ACHETEUR

• En cas de modification, directe ou indirecte, dans le contrôle du capital de l'Acheteur, CLIPSOL pourra mettre un terme, immédiatement et sans délai, à toute relation commerciale ou modifier ses conditions. Il en sera de même en cas de transfert du fond de commerce par vente, fusion, scission, apport partiel d'actif, location gérance ou tout autre

moven.

#### DELAIS

• Le délai indiqué dans les offres de prix et Accusé de Réception est le délai de mise à disposition des matériels (départ usine).

Cette mise à disposition est confirmée dans l'Accusé de Réception. Le retard de mise à disposition des marchandises ne pourra donner lieu à des pénalités sauf convention expresse préalablement définie et ne donne pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts ou autres indemnités.

- CLIPSOL est en particulier dégagé de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraisons dans le cas où les conventions de paiement intervenues n'auraient pas été observées par l'acheteur.
- Un report de délai par le client rend CLIPSOL libre de disposer de la marchandise. Le nouveau délai de livraison sera lié aux possibilités de production dans la période prévue.

#### **EXPEDITION**

• Les marchandises et matériels voyagent toujours au risque et péril du destinataire quel que soit le mode de transport, même pour les livraisons franco. Libre à lui de souscrire ou non une assurance transport, sachant qu'en cas d'avarie, de perte totale ou partielle, il appartient au destinataire d'exercer lui-même tous recours utiles, sans que jamais la responsabilité de CLIPSOL ne puisse être mise en cause.

#### LIVRAISON ET RECEPTION DES MARCHANDISES

- Lorsque CLIPSOL se charge du transport, les livraisons sont effectuées les jours ouvrables selon les disponibilités des transporteurs et les possibilités d'organisation des tournées dans la période indiquée dans la confirmation de la commande et l'ARC\*, sans qu'un jour précis ou une heure déterminée puissent être garantis.
- Au moment de l'enregistrement de la commande par nos services, la date de mise à disposition (MAD) et de livraison du matériel est définie d'un commun accord avec le client.
- A date de mise à disposition du matériel (MAD) si le client ne peut pas réceptionner sa commande à la date convenue, nous lui proposons:
- soit de nous indiquer un lieu de livraison différent de celui convenu lors de la validation de sa commande;
- soit de stocker sa marchandise sur une plateforme logistique sélectionnée par CLIPSOL jusqu'à ce qu'il puisse la réceptionner. Dans ce cas, le transport jusqu'à la plate-forme et de la plate-forme jusqu'à chez le client reste à notre charge ; par contre les frais de stockage sont à la charge du client (stockage, déstockage, assurance). La facture du matériel sera éditée au moment du départ du matériel de nos

entrepôts ; la facture des frais de stockage sera envoyée dès le départ du matériel de la plateforme

- Le déchargement est à la charge du destinataire. Il supportera tous frais liés à l'immobilisation des moyens de transport en cas de retard dans le déchargement.
- Lors de l'arrivée du matériel, il appartient au client de reconnaître son état et, en cas d'avarie, de noter les réserves sur le bon de livraison du transporteur sur lequel il donne décharge en précisant la nature et l'importance des dommages constatés. Ces réserves doivent être confirmées dans les 48 heures par lettre recommandée au transporteur-livreur avec une copie à la société CLIPSOL. Au delà de ce délai, plus aucune réclamation ne sera prise en compte.
- Aucune marchandise ne doit être retournée sans l'accord préalable de CLIPSOL. En cas d'acceptation, toute marchandise retournée voyage aux frais et risques du client (art. 105 du code du commerce) :
- Aucune réclamation visant la composition du matériel livré quantité et poids, ou sa non conformité avec le bordereau d'expédition ne sera admise si elle nous parvient plus de 8 jours après la réception de la marchandise par le destinataire.

#### RESERVE DE PROPRIETE

- Les marchandises restent la propriété de CLIPSOL jusqu'au paiement intégral du prix, conformément à la loi N° 80-335 du 12 mai 1980. En cas d'opposition de l'acheteur à la restitution des marchandises impayées, une simple ordonnance de référé vaudra résolution de la vente et autorisation de reprendre les marchandises.
- Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner pour quelque cause que ce soit, y compris la force majeure.
- L'acheteur devra informer immédiatement CLIPSOL de toute menace, action saisie, réquisition, confiscation ou toute autre mesure pouvant mettre en péril le droit de propriété de CLIPSOL sur les fournitures.

#### ATTRIBUTION DE COMPETENCE JURIDIQUE

• Tout litige relatif à la présente garantie qui ne pourrait trouver de solution amiable relèvera de la compétence des tribunaux du siège social de CLIPSOL, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie

# Suivi de l'entretien

Date de l'intervention	Nom de l'intervenant	Nature de l'intervention	Ré sultat
/			
/			
//			
///			



le soleil, votre énergie à vie

